



Conseil économique et social

Distr.: Générale
27 janvier 2009

Français
Original: Anglais

Commission des stupéfiants
Cinquante-deuxième session
Vienne, 11-20 mars 2009
Point 10 de l'ordre du jour provisoire*
Questions administratives et budgétaires

Commission pour la prévention du crime et la justice pénale
Dix-huitième session
Vienne, 16-24 avril 2009
Point 7 de l'ordre du jour provisoire**
Orientations générales pour le programme contre le crime de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et le rôle de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale en tant qu'organe directeur du programme, y compris les questions administratives, budgétaires et de gestion stratégique, et suite donnée aux résolutions

Exécution du budget consolidé de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime pour l'exercice biennal 2008-2009

Rapport du Directeur exécutif

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	3
II. Exécution du programme par composante et sous-programme	4
A. Direction exécutive et administration	4
B. Programme de travail	5
C. Appui aux programmes	11
III. Dépenses.....	14
A. Ajustements des facteurs de coûts	14

* E/CN.7/2009/1.

** E/CN.15/2009/1.



B. Autres changements	15
IV. Situation financière	18
A. Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues...	18
B. Fonds des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale	20
V. Conclusions	23
Annexes	
I. Objectifs pour l'exercice biennal 2008-2009, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesures des résultats au 31 décembre 2008	25
II. Affectation des contributions volontaires à des fins spéciales dans les exercices biennaux 2006-2007 et 2008-2009.....	43
III. Dépenses inscrites au budget de l'exercice biennal 2008-2009 pour le Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues et le Fonds des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale	48

I. Introduction

1. Le présent rapport du Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) sur l'exécution du budget consolidé de l'ONUDC pour l'exercice biennal 2008-2009 (E/CN.7/2007/17-E/CN.15/2007/18) mesure l'exécution du budget en utilisant une approche axée sur les résultats et fournit des renseignements d'ordre programmatique et financier.

2. À la reprise de sa cinquantième session, la Commission des stupéfiants a adopté la résolution 50/14 intitulée "Budget du Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues pour l'exercice biennal 2008-2009", par laquelle elle approuvait l'utilisation des fonds à des fins générales qui était envisagée pour l'exercice biennal 2008-2009 pour le Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues. À la reprise de sa seizième session, la Commission des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale a adopté la résolution 16/6, intitulée "Budget du Fonds des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale pour l'exercice biennal 2008-2009", par laquelle elle approuvait l'utilisation des fonds à des fins générales qui était envisagée pour l'exercice biennal 2008-2009 pour le Fonds des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale.

3. L'objectif principal du présent rapport est de fournir des renseignements aux États Membres sur l'exécution du programme, de comparer les recettes et les dépenses effectives par rapport aux prévisions figurant dans le budget consolidé approuvé, d'expliquer tout écart important par rapport au budget approuvé et de présenter des prévisions révisées pour l'exercice biennal 2008-2009. Des renseignements sur l'exécution du programme sont fournis ci-après dans la section II, qui passe en revue l'exécution du programme par composante et sous-programme, et à l'annexe I, qui indique les résultats obtenus au regard des indicateurs de succès et des réalisations attendues approuvés dans le budget consolidé. Des renseignements sur les ajustements apportés au budget consolidé pour tenir compte des variations des taux d'inflation, des taux de change, du barème standard des coûts salariaux et autres sont fournis ci-après dans les sections III et IV et aux annexes II et III. Un récapitulatif de l'augmentation des crédits à des fins générales requis pour le Programme du Fonds des Nations Unies pour le contrôle international des drogues (le programme contre la drogue) et le Fonds des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale (le programme contre le crime) est présenté au tableau 1.

4. Le présent rapport ne fournit aucun renseignement sur les ajustements apportés aux fonds de l'ONUDC provenant du budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies puisqu'ils ont été présentés dans le premier rapport sur l'exécution du budget-programme pour l'exercice biennal 2008-2009 (A/63/573) et que le montant révisé des crédits ouverts a été approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 63/264.

Tableau 1
Prévisions révisées concernant les fonds à des fins générales pour l'exercice biennal 2008-2009, par Fonds
(en milliers de dollars des États-Unis)

	Budget approuvé	Prévisions révisées	Écart	
			Montant	Pourcentage
Fond du programme contre la drogue				
Dépenses	20 434,0	23 033,3	2 599,3	12,7
Recettes	29 050,0	23 132,0	(5 918,0)	(20,4)
Excédent (déficit)	8 616,0	98,7	(8 517,3)	(98,9)
Fonds du programme contre le crime				
Dépenses	6 437,0	7 095,6	658,6	10,2
Recettes	3 700,0 ^a	5 068,0	1 368,0	37,0
Excédent (déficit)	(2 737,0)	(2 027,6)	709,4	(25,9)
Total excédent (déficit)	5 879,0	(1 928,9)	(7 807,9)	(132,8)

^a Le montant prévu dans le budget consolidé du Fonds des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale correspondait à une estimation prudente; il a été expliqué qu'une augmentation minimum de 2,8 millions de dollars des contributions à des fins générales serait nécessaire pour garantir la solvabilité du Fonds pour l'exercice biennal 2008-2009.

II. Exécution du programme par composante et sous-programme

A. Direction exécutive et administration

5. L'efficacité de l'administration de l'ONUDC ressort des résultats obtenus par l'Office en 2008. La capacité du personnel de planifier et de mettre en œuvre les activités et d'en rendre compte en recourant à un cadre logique a été renforcée par une série d'ateliers de formation tenus dans les bureaux extérieurs et au siège. De plus, des efforts sont faits pour mieux partager les connaissances et pour rationaliser les procédures de rapport en mettant l'accent sur la formation continue. Un manuel pratique est en cours d'établissement en vue de normaliser les processus dans toute l'Organisation, y compris au niveau du terrain. Des programmes régionaux/nationaux et thématiques sont mis au point pour donner une orientation géographique et thématique plus marquée aux travaux menés par l'ONUDC conformément aux mandats qui lui ont été confiés, en particulier dans la stratégie de l'ONUDC pour la période 2008-2011 (Résolution 2007/12 du Conseil économique et social, annexe).

6. En 2008, l'ONUDC a attiré l'attention de la communauté internationale sur le problème de sécurité que posaient en Afrique de l'Ouest le trafic illicite et la criminalité organisée transnationale. Le Directeur exécutif de l'ONUDC a convoqué, parallèlement à la dix-septième session de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale, une réunion ministérielle informelle à laquelle ont pris part un certain nombre de ministres d'Afrique de l'Ouest pour discuter de la sécurité dans la région; à cette réunion, les ministres ont prié la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'ONUDC de prendre l'initiative d'élaborer une réponse concertée qui serait examinée lors d'une conférence régionale de haut niveau. Organisée en partenariat avec l'ONUDC, le Bureau des

Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et l'Union européenne sur le thème "Le trafic illicite de drogue, une menace à la sécurité en Afrique de l'Ouest", la Conférence ministérielle a abouti à une déclaration politique et un plan d'action pour la sous-région.

7. Conformément à la décision 16/1 de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale, le Forum de Vienne pour la lutte contre la traite des êtres humains s'est tenu du 13 au 15 février 2008 dans le cadre de l'Initiative mondiale contre la traite des êtres humains (UN.GIFT). Le Forum a permis de faire œuvre de sensibilisation, de favoriser la coopération et les partenariats entre parties prenantes et d'éviter les doubles emplois dans la lutte contre la traite des êtres humains.

8. Au cours de la période considérée, l'ONUSUDC a encouragé un certain nombre de mesures visant à atténuer les conséquences néfastes aux niveaux sanitaire et social et au plan de la sécurité du trafic d'opium et d'héroïne en Afghanistan et dans les régions voisines, dans le cadre du partenariat d'États et d'organisations constitué grâce à l'initiative du Pacte de Paris.

9. En 2008, l'Unité d'évaluation indépendante a mené trois évaluations approfondies majeures (par pays et par programme), donné des orientations de fond pour 27 évaluations de projets, établi un compte rendu d'évaluation et formé à l'évaluation 40 personnels de terrain et des personnels de contrepartie nationaux. De plus, l'Unité a actualisé la politique et les directives de l'ONUSUDC en matière d'évaluation pour les aligner sur celles des autres entités des Nations Unies. Pour appliquer et suivre les recommandations en matière d'évaluation et en rendre compte, la direction de l'ONUSUDC a établi un mécanisme formel pour assurer que toutes les recommandations acceptées en matière d'évaluation fassent l'objet d'un suivi systématique. Tous les rapports d'évaluation importants et les rapports d'évaluation annuels sont distribués aux États Membres et à la direction pour suite à donner. Des progrès remarquables ont été enregistrés en 2008 pour ce qui est de l'exécution des recommandations en matière d'évaluation. Les trois principales évaluations ont donné lieu à 104 recommandations, dont 76 (88%) ont été acceptées par la direction de l'ONUSUDC. Toutes les recommandations acceptées sont en cours de mise en œuvre.

B. Programme de travail

Sous-programme 1. État de droit

10. Pour ce qui est de l'objectif consistant à promouvoir des réponses efficaces aux problèmes de la criminalité, de la drogue et du terrorisme en facilitant l'application des instruments juridiques internationaux pertinents et à promouvoir l'efficacité, l'équité et l'humanité des systèmes de justice pénale, les résultats ci-après ont été obtenus en 2008 pour chacune des réalisations attendues indiquées:

a) Ratification universelle des conventions et protocoles internationaux pertinents:

i) Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et les protocoles y relatifs¹: 9 nouveaux États sont devenues parties à

¹ Nations Unies, *Recueil des traités*, vol. 2225, N° 39574.

la Convention contre la criminalité transnationale organisée; 8 nouveaux États sont devenus parties au Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants²; 7 nouveaux États sont devenues parties au Protocole contre le trafic illicite de migrants par terre, air et mer, additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée³; et 10 nouveaux États sont devenues parties au Protocole contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de leurs pièces, éléments et munitions, additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée⁴. Au total, 34 nouvelles ratifications ont ainsi été officialisées en 2008;

ii) Convention des Nations Unies contre la corruption⁵: 22 nouveaux États sont devenus parties à la Convention contre la corruption;

iii) En ce qui concerne les 16 conventions internationales et protocoles internationaux relatifs au terrorisme, le nombre total de ratifications par des États qui ont reçu une aide depuis 2003 s'élève à 469, dont 71 en 2008;

b) Amélioration de la capacité nationale pour ce qui est de l'adoption de textes de loi nationaux conformes aux conventions et protocoles mentionnés ci-dessus:

i) Onze États ont adopté une législation nationale pour appliquer les dispositions des instruments juridiques relatifs à la Convention contre la criminalité organisée et 19 États sont en train d'élaborer des instruments juridiques nouveaux ou révisés relatifs à cette Convention;

ii) Quatorze États ont, avec l'aide de l'ONUDD, adopté ou finalisé des lois portant application des dispositions des instruments juridiques contre le terrorisme;

c) Amélioration de la capacité des systèmes nationaux de justice pénale d'appliquer les dispositions des conventions et protocoles ci-dessus:

i) Formation à la coopération internationale des autorités centrales en matière de 81 États, l'accent étant mis en particulier sur l'extradition, l'entraide judiciaire et la confiscation des produits du crime au titre de la Convention contre la criminalité organisée; séances d'information ou de formation spécialisée à l'intention de 1 600 agents nationaux de justice pénale sur l'application des conventions pour lutter contre le terrorisme;

ii) Fourniture d'assistance et de conseils juridiques par des conseillers juridiques sur le terrain pour la mise en œuvre des conventions relatives à la drogue et au crime dans le cadre du projet Global Project (GLO 900). En particulier, cinq pays en situation d'après conflit ont reçu une aide juridique pour appliquer les conventions. Des services d'information et de conseils juridiques ont été fournis aux États membres concernant l'adhésion aux traités et la manière d'en assurer l'application intégrale au cours de sessions de la

² *Ibid.*, vol. 2237, N° 39574.

³ *Ibid.*, vol. 2241, N° 39574.

⁴ *Ibid.*, vol. 2326, N° 39574.

⁵ *Ibid.*, vol. 2349, N° 42146.

Commission des stupéfiants, de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale, de la Conférence des parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et de la Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption;

iii) En ce qui concerne l'élaboration d'outils juridiques, un guide spécialisé sur la réforme de la justice pénale dans les États en situation d'après conflit a été élaboré et la loi type sur la justice et les enfants victimes et témoins de crimes a été finalisée. Le répertoire d'autorités nationales compétentes a été étoffé pour englober les autorités désignées en vertu de la Convention contre la criminalité organisée, en plus de renseignements concernant les conventions relatives aux drogues; à la fin de 2008, le répertoire comportait 669 autorités. Le Programme d'entraide judiciaire pour l'écriture des requêtes qui est déjà disponible en anglais, espagnol, français et russe, est actuellement testé en arabe et en portugais et traduit en monténégrin. En 2008, 218 demandes d'accès au Programme ont été présentées à l'ONUDC par des autorités nationales. La bibliothèque juridique en ligne de l'ONUDC a été étoffée pour comprendre les textes de loi adoptés pour mettre en œuvre la Convention contre la criminalité organisée, en plus de ceux concernant les conventions relatives aux drogues. L'ONUDC a établi un catalogue d'exemples tirés de la jurisprudence dans lesquels la Convention sur la criminalité organisée a été utilisée avec succès pour répondre à des demandes d'extradition, d'entraide judiciaire et de coopération internationale aux fins de confiscation. De plus, une loi type sur la traite des personnes a été rédigée et sera publiée en mars 2009. Cinq nouveaux outils d'assistance technique sur la prévention du terrorisme ont été mis au point en 2008 et sept outils qui existaient déjà ont fait l'objet d'une large diffusion;

d) Qualité élevée des services fournis aux organes fondés par traité et aux organes directeurs dans les domaines de la drogue, du crime et du terrorisme:

i) L'enquête réalisée au cours de la cinquante et unième session de la Commission des stupéfiants a montré que 85% des membres du bureau élargi de la Commission avaient indiqué que les services fournis étaient excellents, le reste les ayant jugés très bons ou pleinement satisfaisants;

ii) L'enquête réalisée au cours de la dix-septième session de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale a montré que 85% des membres du bureau élargi de la Commission avaient indiqué que les services fournis étaient excellents, le reste les ayant jugés très bons ou pleinement satisfaisants;

iii) Pour ce qui est du secrétariat de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée, les réactions en ce qui concerne la préparation, la documentation et les résultats de la Conférence des Parties, ont été positives. Les déclarations des délégations étaient très élogieuses à l'égard du secrétariat comme il ressort du rapport de la quatrième session de la Conférence (CTOC/COP/2008/19);

iv) En ce qui concerne le secrétariat de la Conférence des États Parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption, les réactions concernant la préparation, la documentation et les résultats de la Conférence des Parties, ont été très positives. Les déclarations des délégations étaient très élogieuses à

l'égard du secrétariat comme il ressort du rapport de la deuxième session de la Conférence (CTOC/COP/2008/15);

v) Le secrétariat de l'Organe international de contrôle des stupéfiants (composé de personnel de l'ONUDC) mène chaque année une enquête auprès des membres de l'Organe pour voir s'ils sont satisfaits des services fournis. Les membres de l'Organe ont toujours très bien noté le secrétariat. En 2008, 100% des membres qui ont répondu ont jugé le travail du secrétariat excellent, très bon ou pleinement satisfaisant.

Sous-programme 2. Analyse des politiques et des tendances

11. En 2008, L'ONUDC a continué de contribuer à améliorer la connaissance des tendances thématiques et transsectorielles aux fins de la formulation d'une politique efficace, de l'apport d'une réponse opérationnelle et de l'évaluation de l'impact des mesures prises, afin de promouvoir davantage la prévention et la réduction des drogues illicites, de la criminalité et du terrorisme. La publication phare de l'ONUDC dans le domaine du contrôle des drogues, le *Rapport mondial sur les drogues*, est parue le 26 juin 2008⁶ et a cette année encore reçu une large couverture des médias. Les résultats de la dixième Enquête de l'Organisation des Nations Unies sur les tendances de la criminalité et le fonctionnement des systèmes de justice pénale, y compris les données concernant les homicides, sont désormais accessibles sur le site web de l'ONUDC. De plus, la base de données en ligne a été actualisée et contient les dernières données disponibles en matière de saisies de drogues. Les rapports d'enquêtes sur les cultures illicites dans le cadre du Programme de surveillance des cultures illicites de l'ONUDC ont permis à la communauté internationale de suivre de près l'évolution au plan mondial de la culture du pavot à opium et du cocaïer. De plus, l'ONUDC a publié une étude sur la criminalité et son incidence dans les Balkans et les pays touchés et des rapports sur le trafic de drogue comme menace à la sécurité en Afrique de l'Ouest et sur la menace que représente le trafic de stupéfiants dans les Amériques, qui ont été présentés à des conférences de haut niveau.

12. Des progrès importants ont été faits s'agissant d'améliorer les moyens scientifiques et médico-légaux des États Membres conformément aux normes internationales acceptées. Plus de 180 institutions ont demandé des informations et documents techniques par l'intermédiaire de l'ONUDC et les exercices de collaboration internationale ont suscité une participation des laboratoires en hausse de 30%. Au cours de la même période, l'ONUDC a terminé un manuel sur l'application des systèmes de gestion de la qualité dans les laboratoires spécialisés dans les essais sur les drogues, et élaboré des matériels pour l'analyse de la scène de crime, le savoir faire et l'équipement nécessaire aux instituts de médecine légale ainsi qu'un module sur l'évaluation des infrastructures médico-légales pour la *Compilation d'outils d'évaluation de la justice pénale* de l'ONUDC. Des efforts ont été faits pour améliorer l'intégration de la science médico-légale dans les systèmes nationaux de contrôle des drogues et de prévention de la criminalité.

13. Un problème central restait la fourniture d'un financement qui soit à la hauteur des objectifs stratégiques et des besoins budgétaires. En 2008, les contributions

⁶ *Rapport mondial sur les drogues 2008* (Publication des Nations Unies, Numéro de vente: F.08.XI.11).

volontaires annoncées se sont élevées à 258,8 millions de dollars, soit une hausse de 43,7% par rapport à 2007. Les partenariats ont été consolidés avec les institutions des Nations Unies et d'autres institutions financières internationales et les liens de coopération et de coparrainage avec le secteur privé se sont multipliés. Le groupe de travail sur l'amélioration de la gouvernance et de la situation financière de l'ONUDC a été établi par la Commission des stupéfiants et la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale; les travaux devraient déboucher début 2009 sur des recommandations en vue d'un système plus prévisible et plus flexible de financement de l'ONUDC.

14. L'ONUDC a mené en 2008 deux campagnes mondiales de sensibilisation, l'une sur les drogues et l'autre sur la corruption. Ces initiatives ont suscité un vif intérêt pour les activités de l'ONUDC et amélioré l'image de marque de l'Office. En outre, le site web de l'ONUDC a été remanié début 2008 et le nombre de visites uniques du site a progressivement augmenté pour passer de 157 719 en mars à 189 374 en novembre 2008. L'ONUDC a également fourni des renseignements à l'intention du public et publié des messages d'intérêt général sur des questions liées à la drogue et à la criminalité.

Sous-programme 3. Prévention, traitement, réinsertion et développement alternatif

15. La restructuration de la Division des opérations qui a eu lieu en 2008 a contribué à faire en sorte que les méthodes de travail de l'ONUDC correspondent à une approche plus cohérente et mieux intégrée dans le contexte de la stratégie de l'Organisation pour la période 2008-2011. Dans le cadre de cette restructuration, deux nouveaux groupes - Groupe du suivi et de l'appui et Groupe de la programmation intégrée - ont été créés et ont contribué respectivement au renforcement de la supervision interne aux niveaux administratif et financier et au niveau des programmes et à la promotion de la programmation intégrée en tant qu'élément central du fonctionnement de l'ONUDC.

16. En particulier, le Groupe de la programmation intégrée a fourni des orientations générales et un soutien aux bureaux extérieurs pour établir des programmes régionaux intégrés, notamment en convoquant au siège des équipes géographiques spécialement constituées. Des programmes intégrés ont été rédigés ou établis pour l'Asie de l'Est, l'Afrique de l'Est, les Balkans, les Caraïbes et l'Amérique centrale. Cette approche, qui a obtenu de bons résultats, sera maintenant reproduite dans d'autres régions. Le Groupe a aussi mis l'accent sur l'élaboration de programmes dans des pays prioritaires (en particulier là où il n'y avait pas de présence de l'ONUDC). Plus de 10 missions d'évaluation ont été menées ou financées. Un soutien a été fourni pour l'élaboration de programmes, entre autres, dans des pays choisis d'Amérique centrale et des Caraïbes et au Soudan, en Sierra Leone, au Libéria, en Somalie, dans la République démocratique du Congo, dans les Territoires palestiniens occupés et en Indonésie. Enfin, le Groupe a veillé à la mise au point d'outils, de matériels et de notes indicatives pertinents sur des questions techniques communes au travail des différents groupes ou sections. Les travaux dans ce domaine comprennent l'élaboration d'outils d'évaluation, de notes, de présentations et de documents stratégiques, notamment sur la criminalité environnementale, les États fragiles et l'initiative One UN, ainsi que des réunions d'équipes internes chargées de questions techniques.

a) État de droit

17. En 2008, au moins 40 États Membres, y compris des pays en situation d'après conflit et en transition, ont bénéficié de services consultatifs et autres prestations techniques dans les domaines de l'application des lois, la bonne gouvernance, la réforme de la justice pénale, la protection des témoins et la gestion de l'instruction. Qui plus est, des manuels et outils de formation ont été rédigés, finalisés et publiés sur la protection des témoins, la loi type contre le blanchiment de l'argent et la réforme de la justice pénale.

18. L'ONUDC a aussi fourni des services consultatifs et autres prestations techniques à 65 États dans le cadre de projets d'assistance technique dans le domaine de la traite des êtres humains. De plus, une formation spécialisée a été dispensée à la demande d'États Membres tels que l'Arabie saoudite où 70 juristes saoudiens spécialistes de la justice pénale ont reçu une formation en collaboration avec l'université Naif Arab des sciences de la sécurité à Riyad. Une assistance technique sur les passages clandestins de migrants a aussi été fournie. En outre, la deuxième édition du *Manuel consacré à la lutte contre la traite des êtres humains*⁷ a été publiée de même qu'une brochure contenant des indicateurs intéressants la traite des êtres humains. Des modules de formation avancée et un manuel à l'intention des parlementaires ont aussi été finalisés.

b) Prévention, traitement, réinsertion et développement alternatif

19. En application de la Déclaration sur les principes fondamentaux de la réduction de la demande de drogues (résolution S-20/3 de l'Assemblée générale, annexe), l'ONUDC a continué de fournir un soutien aux États Membres pour leur permettre de planifier, mettre en œuvre, suivre et évaluer les activités en matière de traitement, de réinsertion et de soins aux toxicomanes. À la fin de 2008, 43 États Membres avaient reçu un soutien de ce type et 6% d'entre eux étaient confrontés au problème de l'émergence de nouveaux types de drogues. De même, une aide a été fournie aux États Membres pour leur permettre de planifier, mettre en œuvre, suivre et évaluer les activités en matière de prévention de drogues. À la fin de 2008, 19 États Membres avaient reçu une aide de ce type. L'ONUDC a aussi continué de favoriser la mise au point de mécanismes permettant d'évaluer l'abus de drogues. À la fin de 2008, 84 États Membres avaient communiqué à l'ONUDC des réponses sur ce sujet en se fondant sur des mécanismes de ce type.

20. En 2008, l'ONUDC a encore amélioré l'aptitude des États Membres à réduire la propagation du VIH/sida chez les usagers de drogues par injection et en milieu carcéral et renforcé les services de prévention et de traitement du VIH/sida pour les victimes de la traite d'êtres humains. Avec l'aide de l'ONUDC, des stratégies nationales en matière de VIH/sida visant à mettre en place des services de prévention et de soins pour les usagers de drogues par injection ont été appliquées dans 20 États, des programmes de prévention et de traitement du VIH/sida ont été exécutés dans des établissements pénitentiaires de 15 États et des programmes de prévention du VIH/sida en faveur des victimes de la traite d'êtres humains ont été exécutés dans 7 États.

⁷ Publication des Nations Unies, Numéro de vente: F.08.V.14.

21. Au cours de la période visée, sept États Membres ont collaboré avec l'ONUDC, soit pour mettre en œuvre des projets de développement alternatif, soit pour exécuter des activités spécifiques visant à accroître la commercialisation des produits issus du développement alternatif.

22. L'ONUDC s'est employé davantage à encourager la communauté financière internationale à intégrer des approches et stratégies en matière de contrôle des drogues axées sur le développement dans les plans nationaux de développement plus larges de façon à permettre aux États membres de faire profiter une plus grande proportion de ménages de petits exploitants de l'aide au développement alternatif qu'ils fournissent. À cet égard, l'ONUDC, de concert avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Agence allemande de coopération technique (GTZ), a organisé une table ronde formelle avec la Banque mondiale, la Banque interaméricaine de développement, la Banque asiatique de développement et la Commission européenne. De plus et comme l'avaient demandé les États Membres, l'ONUDC a continué de partager les meilleures pratiques et enseignements tirés de l'expérience en Asie du Sud-Est par la tenue d'un séminaire et l'organisation d'un voyage d'études auxquels ont participé la Chine, la République démocratique lao, le Myanmar et la Thaïlande, ainsi que la Banque asiatique de développement. En vue de promouvoir l'initiative ONE UN, l'ONUDC a soutenu une réunion technique organisée au titre de la Convention-cadre pour la lutte antitabac de l'OMS⁸ sur l'identification et le partage des meilleures pratiques pour aider les petits cultivateurs de tabac à diversifier leurs cultures. Dans le cadre de son aide à la commercialisation des produits issus du développement alternatif, l'ONUDC a facilité la participation de petits producteurs de l'Afghanistan, de la Colombie, de la République démocratique lao, du Myanmar et du Pérou au festival annuel sur l'alimentation – Squisito - tenu sous les auspices de la Communauté thérapeutique de San Patrignano. L'objectif envisagé de 10 ou 11 pays pour l'exercice biennal n'a pas encore été atteint car il est difficile de mobiliser l'engagement financier et politique nécessaire pour financer des programmes de développement alternatif visant à remplacer la culture du cannabis. Par conséquent, l'ONUDC n'a pu aider que l'Afghanistan, la Bolivie, la Colombie, le Pérou, la République démocratique lao, le Myanmar et la Thaïlande.

23. L'ONUDC continue de jouer un rôle de catalyseur pour encourager les institutions financières internationales à intégrer des objectifs de lutte contre la drogue axés sur le développement dans leurs stratégies plus vastes de développement, y compris les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté et les stratégies d'aide aux pays. Toutefois, il est apparu qu'il fallait du temps pour aligner les interventions des donateurs et mieux les coordonner, ce qui affaiblit l'effet de levier que pourraient avoir les programmes de développement pour les régions pauvres marginalisées des États Membres où ont lieu des activités de culture illicite.

C. Appui aux programmes

24. L'objectif de la Division de la gestion est de fournir aux programmes techniques de l'ONUDC et de l'Office des Nations Unies à Vienne des services

⁸ Nations Unies, *Recueil des traités*, vol. 2302, N° 41032.

d'appui dans les domaines de la gestion, de l'administration, des finances, des ressources humaines, de l'informatique et des autres aspects de l'infrastructure.

25. Diverses mesures ont été prises en 2008 pour consolider le Service de la gestion des ressources financières et pour améliorer la gestion des ressources financières à l'ONUDC et à l'Office des Nations Unies à Vienne. Les politiques menées par le Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues et le Fonds du Programme des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale en matière de comptabilité et de divulgation ont été consolidées et alignées sur celles de l'Organisation des Nations Unies. Des états financiers consolidés pour l'ONUDC ont été établis pour la première fois en mars 2008. Les règles financières du Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues et du Fonds des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale ont été remaniées en profondeur, simplifiées et alignées sur les Règles de gestion financière de l'Organisation des Nations Unies (ST/SGB/2003/7). La Section du budget a été réorganisée en mai 2008, ce qui a conduit à la création de deux services budgétaires: le Groupe du budget de l'ONUDC, qui est essentiellement responsable de tous les budgets de l'ONUDC (indépendamment de la source de financement), et le Groupe du budget des services communs, chargé de l'ensemble des budgets relevant de la responsabilité de l'Office des Nations Unies à Vienne (indépendamment de la source de financement). Les arrangements de service avec le Programme des Nations Unies pour le développement et le Bureau de Nations Unies pour les services d'appui aux projets ont été révisés pour assurer un meilleur rapport coût-efficacité. Les modalités de gestion financière de nouveaux programmes de vaste portée menés en Colombie et en Afrique du Sud ont été conçues et appliquées. En octobre 2008, le premier cours de formation à la gestion financière s'est tenu à l'intention des agents des bureaux extérieurs.

26. La forte augmentation des fonds à des fins spéciales, l'expansion des mandats au titre des programmes de l'ONUDC et l'extension du nombre des opérations sur le terrain à 45 sites ont aussi eu une incidence sur les services fournis par le Service de la gestion des ressources humaines dans les domaines du recrutement, de l'administration des contrats et indemnités et des activités de formation du personnel. Il est aujourd'hui plus que jamais nécessaire de dispenser conseils et orientations aux administrateurs, directeurs et fonctionnaires. Le Service de la gestion des ressources humaines a participé à la restructuration des bureaux extérieurs et à la désignation de représentants adjoints, a procédé à de nouvelles délégations de pouvoirs et a contribué à la recherche de solutions novatrices pour doter d'effectifs suffisants les opérations de terrain en Afghanistan. En outre, le Service de la gestion des ressources humaines reste déterminé à contribuer en tant que partenaire actif du Bureau de la gestion des ressources humaines du secrétariat aux réformes entreprises par le Secrétaire général, aux stades tant de la conception que de la mise en œuvre (planification des ressources de l'entreprise/reconfiguration d'entreprises, gestion des talents, harmonisation des contrats et indemnités, etc.).

27. Ces dernières années, le Service de la technologie de l'information a entrepris d'introduire un éventail des nouveaux systèmes qui offrent à la communauté variée des utilisateurs des outils relevant des techniques d'information et de communication. S'il est essentiel de disposer d'infrastructures solides en matière de TI, ce sont les applications et les systèmes qui chapeautent ces infrastructures et

fournissent les services effectifs aux usagers qui en constituent l'élément central. La plupart des procédés manuels ont maintenant été remplacés par des systèmes automatisés et de nombreux documents non gérés au niveau central ont aussi été remplacés. De plus, les utilisateurs ont la possibilité de mener leurs opérations dans des conditions de sécurité n'importe où et n'importe quand. Cette possibilité est d'autant plus importante maintenant que le secrétariat a reconnu qu'il fallait être prêt aux pandémies et que de manière générale il fallait continuer de travailler en cas de catastrophe importante ou autres perturbations. En ce qui concerne l'efficacité des opérations globales, le Service de la technologie de l'information gère désormais 109 serveurs de courrier électronique dans le cadre de l'application Lotus Notes en Autriche (Vienne) et dans 44 autres pays. Personne n'a localement dans ces pays d'accès administratif à ces serveurs : l'ensemble du système est administré par trois fonctionnaires à Vienne et toutes les informations sont répliquées (c'est-à-dire synchronisées) toutes les 30 minutes à Vienne pour des raisons de sécurité, de sauvegarde et d'accessibilité. De même, certaines informations sont répliquées entre tous les pays de sorte que tous puissent y avoir rapidement accès. Enfin, le personnel des États Membres dans les missions et les capitales a maintenant un accès internet direct à un éventail de données techniques et financières sur les projets. Ces renseignements en temps réel proviennent directement sans être édités du flux interne de l'ONUDC et des systèmes de gestion de l'information et leur volume ne cesse d'augmenter. De plus, les logiciels mis au point par le Service de la technologie de l'information sont utilisés par les autorités chargées du contrôle des drogues dans plus de 42 pays pour subvenir à leurs propres besoins et leur permettre de mieux satisfaire aux obligations de rapports sur les substances contrôlées.

28. La Section de l'appui général assume désormais la responsabilité des projets environnementaux à l'Office des Nations Unis à Vienne et à l'ONUDC ainsi qu'au Centre international de Vienne dans la mesure où d'autres organisations internationales participent aux initiatives. La Section des achats a été créée le 1^{er} avril 2008 en tant qu'unité distincte chargée d'effectuer les achats de biens et services pour toutes les unités du Secrétariat de l'Office des Nations Unis à Vienne et de l'ONUDC, conformément aux Règles de gestion financière et au Manuel des achats de l'ONU ainsi qu'aux instructions administratives émises par le Siège. Entre 2000 et 2007, la valeur des biens et services achetés pour l'Office des Nations Unis à Vienne et l'ONUDC à Vienne est passée de 3,7 millions de dollars à 22,4 millions de dollars, soit une augmentation de 505% en sept ans. La demande émanant de l'Office des Nations Unis à Vienne et, aux niveaux du siège et du terrain, de l'ONUDC, est passée de 16,5 millions en 2005 à un volume projeté à 36 millions de dollars en 2008. Compte tenu du volume croissant des achats et des limites des capacités financières et humaines, la Section des achats a dû prendre des mesures pour rationaliser les opérations, notamment en introduisant le système des achats de faible valeur, en réalisant une étude sur la réorganisation des achats au Siège de l'ONUDC et en fournissant un soutien et des conseils accrus aux bureaux extérieurs de l'ONUDC.

29. En 2009, les composantes d'appui aux bureaux extérieurs du Service de la gestion des ressources humaines, du Service de la gestion des ressources financières et de la Section des achats devront être renforcées, dans la mesure où ces services administratifs sont surtout conçus pour les opérations à Vienne et pas pour un programme global de vaste portée complexe et en rapide expansion.

III. Dépenses

A. Ajustement des facteurs de coûts

30. La formulation du budget consolidé de l'ONU DC pour l'exercice biennal 2008-2009 est inspirée de la méthode et des hypothèses concernant les dépenses relatives aux postes, l'inflation et le change appliquées pour déterminer les ressources du budget-programme. Après examen des statistiques relatives aux vacances de poste, le budget consolidé pour 2008-2009 prévoit un taux de vacance de 3% dans la catégorie des administrateurs et de 0% pour les services généraux et les catégories apparentées. Les objets de dépense autres que les postes sont présentés en appliquant les taux de 2006-2007.

31. Dans le présent rapport, les dépenses relatives aux postes sont estimées à l'aide des hypothèses relatives au barème standard des coûts salariaux, aux taux d'inflation et aux taux de change pour 2008-2009 approuvées par l'Assemblée générale pour le budget-programme révisé pour l'exercice biennal 2008-2009. Le tableau 2 présente les conséquences de l'actualisation des dépenses relatives aux postes, à savoir une augmentation de 4,3 millions de dollars due à la dépréciation du dollar des États-Unis par rapport à l'euro et à une diminution de 2,2 millions résultant de changements dans les taux d'inflation et le barème standard des coûts (c'est à dire le barème standard des coûts salariaux, les dépenses communes de personnel et le barème commun des taux de contribution du personnel). Les révisions apportées au barème standard des coûts salariés se fondent sur les moyennes effectives enregistrées, par catégorie et niveau.

Tableau 2

Ajustement des dépenses relatives aux postes, par Fonds

(en milliers de dollars É.-U.)

	Ajustements apportés au		
	Taux de change	Barème standard des coûts ^a	Variations
Fonds du Programme contre la drogue			
Fonds à des fins générales	1 750,3	(984,5)	765,8
Fonds d'appui aux programmes	1 480,1	(1 138,2)	341,9
Total partiel	3 230,4	(2 122,7)	1 107,7
Fonds du Programme contre le crime			
Fonds à des fins générales	557,4	100,1	657,5
Fonds d'appui aux programmes	510,6	(170,0)	340,6
Total partiel	1 068,0	(69,9)	998,1
TOTAL GÉNÉRAL	4 298,4	(2 192,6)	2 105,8

^a Y compris les ajustements pour tenir compte de l'inflation.

32. Compte tenu de la situation financière de l'ONU DC, les dépenses qui ne sont pas liées aux postes ne sont pas actualisées et l'utilisation des fonds est diminuée d'autant. En décembre 2008, l'Assemblée générale a approuvé les taux de change révisés applicables, à savoir 0,677 euro pour 1 dollar des États-Unis en 2008 et 0,773 euro pour 1 dollar des États-Unis en 2009 ainsi que les nouveaux taux d'inflation applicables aux objets de dépenses non liés aux postes, à savoir 3,7%

pour 2008 et 2,7% pour 2009. L'application de ces facteurs au budget consolidé pour l'exercice biennal 2008-2009 aurait les incidences suivantes:

a) En ce qui concerne le Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues, au titre des fonds à des fins générales, il y aurait une augmentation du niveau des ressources non liées à des postes de 269 100 dollars pour tenir compte de la variation du taux de change et de 54 400 dollars pour tenir compte de l'inflation.

b) En ce qui concerne le Fonds des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale, au titre des fonds à des fins générales, il y aurait une augmentation du niveau des ressources non liées à des postes de 77 700 pour tenir compte de la variation du taux de change et de 15 700 pour tenir compte de l'inflation.

33. Le tableau récapitulatif de l'annexe III indique uniquement l'incidence de l'actualisation des ressources liées aux postes. Comme les dépenses qui ne sont pas liées à des postes ne sont pas actualisées pour tenir compte des taux de change et de l'inflation, les économies mentionnées plus haut n'apparaissent pas à l'annexe III.

B. Autres changements

Fonds à des fins générales

34. Un résumé de l'incidence des autres changements apportés au budget consolidé approuvé est fourni au tableau 3.

Tableau 3

Autres variations des fonds à des fins générales, par Fonds (en milliers de dollars É.-U.)

	<i>Variations</i>
Fonds du Programme contre la drogue	
Postes	939,7
Autres objets de dépenses	893,9
Total partiel	1 833,6
Fonds des Nations Unies contre le crime	
Postes	(210,0)
Autres objets de dépenses	211,1
Total partiel	1,1
TOTAL GÉNÉRAL	1 834,7

35. Suite à une réévaluation des hypothèses formulées lors de l'élaboration du budget, en particulier en ce qui concerne la disponibilité continue de fonds à des fins génériques, six postes normalement occupés ont dû être ajoutés au tableau d'effectifs au titre des fonds à des fins générales du Fonds du programme contre la drogue dans les services suivants: Service de l'analyse des politiques et de la recherche de la Division de l'analyse des politiques et des affaires publiques (4 postes) et Section de la gouvernance, de la sécurité humaine et de l'état de droit et Section du développement sanitaire et humain de la Division des opérations

(2 postes). De même, des engagements concernant des projets en cours pour lesquels des fonds à des fins générales avaient été fournis en 2007, y compris la base de données pour le contrôle des précurseurs et un soutien scientifique au secteur laborantin, ont dû être financés au titre des ressources à des fins générales du Fonds du programme contre la drogue. Cumulés, ces crédits représentent une augmentation totale de 1 610 200 dollars au titre des ressources à des fins générales du Fonds du programme contre la drogue.

36. En outre, un certain nombre de postes au titre des fonds à des fins générales ont aussi été transférés en 2008:

a) Fonctionnaire d'information, P-3, transféré de la Section de la sensibilisation au Bureau du Directeur exécutif;

b) Assistant de recherche, agent des services généraux (autre niveau), transféré de la Division des opérations à la Division de l'analyse des politiques et des affaires publiques;

c) Suite à la restructuration de la Division des opérations, un poste d'agent des services généraux (autre niveau) relevant précédemment du Service de la sécurité humaine a été transféré au Groupe du suivi et de l'appui;

d) Le bureau extérieur en Afghanistan a été renforcé par le transfert d'un poste P-4 du Bureau régional pour l'Afrique de l'Est au Kenya. Un poste P-4 vacant au Bureau régional pour l'Afrique australe en Afrique du Sud a été supprimé et les fonds réaffectés au Bureau régional pour l'Asie centrale en Ouzbékistan. Comme ce transfert a nécessité un changement de source de financement – des fonds à fins générales aux fonds d'appui aux programmes – en échange, le financement d'un poste supplémentaire relevant du Service du partenariat dans le développement de la Division des opérations a été autorisé au titre des fonds à des fins générales au lieu des fonds d'appui aux programmes;

e) Pour faciliter le recrutement d'experts dans le cadre de contrats de durée limitée et améliorer la gestion des périodes chargées, un certain nombre de postes ont été gelés et les fonds correspondants réaffectés pour financer du personnel temporaire et des services contractuels pour un montant total de 670 500 dollars au titre des ressources à des fins générales du Fonds du programme contre la drogue et de 180 700 dollars au titre des ressources à des fins générales du Fonds du programme contre le crime.

37. En ce qui concerne les ressources non liées à des postes, la principale raison de l'augmentation est la conversion de postes en postes d'assistance temporaire générale (588 500 dollars au titre des ressources à des fins générales du Fonds du programme contre la drogue et 180 700 dollars au titre des ressources à des fins générales du Fonds du programme contre le crime) et en services contractuels (82 000 dollars au titre des ressources à des fins générales du Fonds du programme contre la drogue); ainsi que le financement temporaire du poste de responsable du Groupe de la prévention, du traitement et de la réadaptation après l'élection du Chef de section comme Président du Conseil du personnel (192 800 dollars au titre des ressources à des fins générales du Fonds du programme contre la drogue). Les ressources à des fins générales ont aussi dû être augmentées pour couvrir les frais de mission du Directeur exécutif (110 000 dollars au titre des ressources à des fins générales du Fonds du programme contre la drogue et 25 000 dollars au titre des

ressources à des fins générales du Fonds du programme contre le crime), pour financer l'organisation d'une session ministérielle informelle avec un certain nombre de ministres d'Afrique de l'Ouest (voir le paragraphe 6 ci-dessus) ainsi que la rémunération différée des vérificateurs pour l'exercice biennal 2006-2007 (160 000 dollars au titre des ressources à des fins générales du Fonds du programme contre la drogue et 57 000 dollars au titre des ressources à des fins générales du Fonds du programme contre le crime). Dans le cas où cela a été possible et suivant la structure des dépenses, les dépenses non liées à des postes ont été réduites en 2009.

Fonds d'appui aux programmes

38. L'incidence des autres changements apportés au titre des fonds d'appui aux programmes est résumée au tableau 4.

Tableau 4

Autres variations des fonds d'appui aux programmes, par Fonds

(en milliers de dollars É.-U.)

	<i>Variations</i>
Fonds du programme contre la drogue	
Postes	556,3
Autres objets de dépense	1 386,1
Total partiel	1 942,4
Fonds du programme contre le crime	
Postes	202,5
Autres objets de dépense	758,0
Total partiel	960,5
TOTAL GÉNÉRAL	2 902,9

39. De même que pour les fonds à des fins générales, les principaux changements par rapport aux prévisions indicatives relatives aux dépenses au titre des fonds d'appui aux programmes du budget consolidé ont trait à la restructuration de la Division des opérations. Des postes précédemment inscrits au budget au titre du Service du partenariat dans le développement et du Service de la sécurité humaine ont été réaffectés au Bureau du directeur, au Groupe du suivi et de l'appui et au Groupe de la programmation intégrée. Le niveau de ces postes a aussi été ajusté le cas échéant compte tenu de la modification des fonctions correspondantes. De plus, le présent rapport sur l'exécution du budget inclut des ressources additionnelles qui ont été autorisées pour renforcer le bureau pour l'Afghanistan et le bureau régional pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord ainsi que des ressources supplémentaires pour le bureau régional pour l'Asie centrale. Compte tenu de la taille du projet relatif à la surveillance des cultures et au développement alternatif en Colombie et du risque que présente son exécution, un poste supplémentaire (au niveau L-3) de fonctionnaire des finances a été autorisé pour le bureau de la Colombie à compter de 2009.

40. La croissance rapide des projets et programmes financés par des contributions volontaires à des fins spéciales a constitué une énorme charge pour les services d'appui aux programmes de l'ONUSD. Cette progression doit s'accompagner d'un

renforcement des programmes et des fonctions d'appui aux programmes pour atténuer les risques financiers, humains et autres risques de gestion correspondants. En 2008, les recettes à percevoir au titre des dépenses d'appui aux programmes se sont montées à 15,8 millions environ, soit 3 millions de dollars de plus que les dépenses anticipées. Les prévisions de dépenses figurant dans le présent rapport comprennent la programmation de 2,3 millions de ressources supplémentaires pour la mise à niveau et l'appui des opérations de terrain. Cela nécessite entre autres la création de trois postes d'administrateurs à la Division des opérations ainsi que de trois postes d'administrateurs et trois postes d'agents des services généraux à la Division de la gestion ainsi que des ressources visant à couvrir les frais de voyages et les services consultatifs. Des ressources supplémentaires seront mises à disposition lorsqu'on connaîtra le chiffre définitif des recettes et des dépenses pour 2008.

IV. Situation financière

A. Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues

41. La situation financière du Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues est récapitulée au tableau 5. Les recettes à des fins générales se montent selon les projections à 23,1 millions de dollars pour l'exercice biennal 2008-2009, ce qui représenterait un recul de 5,9 millions (20%) par rapport au montant prévu dans le budget consolidé, qui est de 29,1 millions de dollars. Les dépenses au titre des fonds à des fins générales devraient se chiffrer à 23 millions de dollars, soit une augmentation de 2,6 millions de dollars (13%) par rapport aux dépenses prévues dans le budget consolidé. Ces prévisions révisées relatives aux dépenses et recettes se traduiront à la fin de 2009 par un solde de 10,4 millions de dollars au titre des fonds à des fins générales. Les recettes au titre des fonds à des fins spéciales devraient passer de 220,3 millions de dollars en 2006-2007 à 265,3 millions en 2008-2009. Le montant au titre de l'exécution des programmes devrait passer à 268,8 millions de dollars. Cet accroissement devrait entraîner une diminution du solde au titre des fonds à des fins spéciales qui tomberait de 130,4 millions à la fin de 2007 à 101,7 millions de dollars à la fin de 2009.

Tableau 5
**Programme contre la drogue: état financier récapitulatif du Fonds du
 Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues, 2006-
 2007 et 2008-2009**
 (en milliers de dollars É.-U.)

	Budget initial 2006-2007			Budget révisé 2008-2009				
	Fonds à des fins spéciales (1)	Fonds à des fins générales (2)	Total (3)=(1)+(2)	Fonds à des fins spéciales (4)	Fonds à des fins générales (5)	Dépenses d'appui aux programmes (6)	Total partiel (7)=(5)+(6)	Total (8)=(4)+(7)
I. Financement								
A. Réserve et soldes au début de l'exercice biennal	55 408,9	6 420,8	61 829,7	130 379,7	11 251,5	5 085,4	16 336,9	146 716,6
Total A	55 408,9	6 420,8	61 829,7	130 379,7	11 251,1	5 085,4	16 336,9	146 716,6
B. Recettes								
Contributions versées par les États Membres	111 938,7	25 899,4	137 838,1	193 630,0	20 282,0	-	20 282,0	213 912,0
Participation aux coûts versée par les États Membres	48 699,8	-	48 699,8	48 936,0	-	-	-	48 936,0
Contributions versées par d'autres organismes publics	22 518,7	-	22 518,7	2 100,0	-	-	-	2 100,0
Dons publics	520,3	-	520,3	912,0	-	-	-	912,0
Contributions versées par des organisations internationales	15 918,5	-	15 918,5	16 960,0	-	-	-	16 960,0
Intérêts	7 162,5	1 204,5	8 367,0	2 500,0	2 600,0	-	2 600,0	5 100,0
Divers	13 516,3	1 698,6	15 214,9	250,0	250,0	-	250,0	500,0
Total partiel	220 274,8	28 802,5	249 077,3	265 288,0	23 132,0	-	23 132,0	288 420,0
Ajustement au titre de l'appui aux programmes		13 619,2	-	(25 148,8)	-	25 148,8	25 148,8	-
Total B	206 655,6	42 421,7	249 077,3	240 139,2	23 132,0	25 148,8	48 280,8	288 420,0
Total I (A+B)	262 064,5	48 842,5	310 907,0	370 518,9	34 383,5	30 234,2	64 617,7	435 136,6
II. Dépenses								
Direction exécutive et administration	-	1 017,5	1 017,5	606,0	2 074,0	-	2 074,0	2 680,0
Sous-programme 1: État de droit	2 737,0	1,5	2 738,5	1 393,5	230,0	-	230,0	1 623,5
Sous-programme 2: Analyse des politiques et des tendances	6 982,2	6 969,9	13 952,1	9 613,2	7 218,6	-	7 218,6	16 831,8
Sous-programme 3. Prévention, traitement et réinsertion et développement alternatif								
Siège	26 446,1	8 338,0	34 784,1	24 726,0	2 856,8	5 121,3	7 978,1	32 704,1
Bureaux extérieurs	110 626,8	15 594,9	126 221,7	231 178,6	8 258,7	8 375,7	16 634,4	247 813,0
Appui aux programmes	792,5	7 471,9	8 264,4	1 276,6	2 395,2	7 352,5	9 747,7	11 024,3
Agents d'exécution externes	2 686,5	268,0	2 954,5	-	-	798,0	798,0	798,0
Total II	150 271,1	39 661,7	189 932,8	268 793,9	23 033,3	21 647,5	44 680,8	313 474,7
III. Soldes (I-II)								
Transfert vers (en provenance) d'autres fonds	(5 495,4)	5 261,3	-	-	-	(2 337,3)	(2 337,3)	(2 337,3)
Remboursement aux donateurs	(500,5)	-	-	-	-	-	-	-
Autres ajustements aux réserves et soldes	475,2	127,1	-	-	(957,7)	(715,3)	(1 673,0)	(1 673,0)
Ajustements de la période précédente	25 810,9	453,5	-	-	-	-	-	-
Changements nets dans les dotations et réserves	(1 703,9)	1 314,2	-	-	-	-	-	-
Réserves et soldes à la fin de l'exercice	130 379,7	16 336,9	120 974,2	101 725,0	10 392,5	5 534,1	15 926,6	117 651,6

	Budget initial 2006-2007			Budget révisé 2008-2009				
	Fonds à des fins spéciales (1)	Fonds à des fins générales (2)	Total (3)=(1)+(2)	Fonds à des fins spéciales (4)	Fonds à des fins générales (5)	Dépenses d'appui aux programmes (6)	Total partiel (7)=(5)+(6)	Total (8)=(4)+(7)
IV. Réserve opérationnelle								
Solde au début de l'exercice	-	12 000,0	12 000,0	-	-	-	-	-
Transfert destiné à financer les dépenses liées à la cessation de service et aux retraites	-	(12 000,0)	(12 000,0)	-	-	-	-	-
Transfert du solde de trésorerie	-	-	-	-	-	2 337,3	2 337,3	2 337,3
Solde à la fin de l'exercice	-	-	-	-	-	2 337,3	2 337,3	2 337,3

B. Fonds des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale

42. En 2008-2009, le Fonds des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale a dû financer 25% de l'ensemble des dépenses de l'ONUDC au titre des fonds à des fins générales, contre seulement 25% des dépenses des bureaux extérieurs de l'ONUDC en 2006-2007. Comme expliqué dans le budget consolidé, ce pourcentage était déterminé par la part que représente le Fonds dans l'ensemble des projets à des fins spéciales de l'ONUDC. Étant donné qu'il s'agissait du premier budget présenté à la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale depuis l'adoption de la résolution 61/252 de l'Assemblée générale, on espérait que les États Membres et les autres donateurs assumeraient leur part de responsabilité et financeraient ce budget en apportant le complément nécessaire sous forme de contributions à des fins générales.

43. On trouvera au tableau 6 un récapitulatif de la situation financière du Fonds des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale. Les recettes au titre des fonds à des fins générales devraient s'élever à 5,1 millions de dollars pour l'exercice biennal 2008-2009, ce qui correspond à un dépassement de 1,4 million de dollars (37%) par rapport aux 3,7 millions de dollars projetés dans le budget consolidé mais à un déficit de 1,4 million de dollars par rapport aux ressources requises estimées dans le budget consolidé (6,5 millions de dollars). Il est prévu que les dépenses au titre des fonds à des fins générales s'élèvent à 7,1 millions de dollars, ce qui correspondrait à un dépassement de 0,6 million de dollars (10%) des crédits demandés par rapport aux dépenses projetées dans le budget consolidé et se traduirait par un déficit total de 2 millions de dollars. Si des contributions supplémentaires ne sont pas versées, ces prévisions révisées relatives aux recettes et aux dépenses se traduiraient par un solde de 1,6 million de dollars pour le Fonds à la fin de 2009, ce qui n'est pas viable.

Tableau 6

**Programme de lutte contre le crime: état financier récapitulatif du Fonds pour la
prévention du crime et la justice pénale, 2006-2007 et 2008-2009**
(en milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Budget initial 2006-2007			Budget révisé 2008-2009				
	Fonds à des fins spéciales (1)	Fonds à des fins générales (2)	Total (3)=(1)+(2)	Fonds à des fins spéciales (4)	Fonds à des fins générales (5)	Dépenses d'appui aux programmes (6)	Total partiel (7)=(5)+(6)	Total (8)=(4)+(7)
I. Financement								
A. Réserve et soldes au début de l'exercice biennal	63 513,6	5 525,3	69 038,9	102 098,6	3 764,1	1 203,1	4 967,2	107 065,8
Total A	63 513,6	5 525,3	69 038,9	102 098,6	3 764,1	1 203,1	4 967,2	107 065,8
B. Recettes								
Contributions versées par les États Membres	73 744,1	3 376,8	77 120,9	94 436,4	4 618,0	-	4 618,0	99 054,4
Participation aux coûts versée par les États Membres	2 627,5	-	2 627,5	1 994,0	-	-	-	1 994,0
Contributions versées par d'autres organismes publics	19 814,4	-	19 814,4	8 916,8	-	-	-	8 916,8
Dons publics	1 537,7	-	1 537,7	4 242,4	-	-	-	4 242,4
Contributions versées par des organisations internationales	870,2	-	870,2	1 762,2	-	-	-	1 762,2
Intérêts	6 112,7	464,1	6 576,8	6 590,1	300,0	-	300,0	6 890,1
Divers	6 543,9	157,3	6 701,2	1 194,2	150,0	-	150,0	1 344,2
Total des recettes	111 250,5	3 998,2	115 248,7	119 136,1	5 068,0	-	5 068,0	124 204,1
Ajustement au titre de l'appui aux programmes	(4 701,3)	4 701,3	-	(9 703,2)	-	9 703,2	9 703,2	-
Total B	106 549,2	8 699,5	115 248,7	109 432,9	5 068,0	9 703,2	14 771,2	124 204,1
Total I (A+B)	170 062,8	14 224,8	184 287,6	211 531,5	8 832,1	10 906,3	19 738,4	231 269,9
II. Dépenses								
Direction exécutive et administration	-	-	-	-	787,8	-	787,8	787,8
Sous-programme 1: État de droit	10 975,4	68,8	11 044,2	46 907,7	-	154,6	154,6	47 062,3
Sous-programme 2: Analyse des politiques et des tendances	1 101,6	588,4	1 690,0	3 081,8	1 879,4	-	1 879,4	4 961,2
Sous-programme 3: Prévention, traitement et réinsertion et développement alternatif								
Siège	24 095,7	1 145,0	25 240,7	20 889,2	371,8	2 438,7	2 810,5	23 699,7
Bureaux extérieurs	21 626,2	5 798,9	27 425,1	59 541,2	3 256,6	2 791,9	6 048,5	65 589,7
Appui aux programmes	6 479,3	1 061,8	7 541,1	7 446,4	800,1	2 619,2	3 419,3	10 865,7
Agents d'exécution externes	1 285,0	-	1 285,0	-	-	571,0	571,0	571,0
Total II	65 563,2	8 662,9	74 226,1	137 866,3	7 095,7	8 575,4	15 671,1	153 537,4
III. Soldes (I-II)								
Transfert vers (en provenance) d'autres fonds	(1 003,0)	446,3	(556,7)	-	-	(919,3)	(919,3)	(919,3)
Remboursement aux donateurs	(1 220,3)	-	(1 220,3)	-	-	-	-	-
Autres ajustements aux réserves et soldes	(986,0)	(996,6)	(1 982,6)	-	(172,8)	(138,2)	(311,0)	(311,0)
Ajustements de la période précédente	(959,9)	(44,4)	(1 004,3)	-	-	-	-	-
Changements nets dans les dotations et réserves	1 768,2	-	1 768,2	-	-	-	-	-
Réserves et soldes à la fin de l'exercice	102 098,6	4 967,2	107 065,8	73 665,2	1 563,6	1 273,4	2 837,0	76 502,2

Catégorie	Budget initial 2006-2007			Budget révisé 2008-2009				
	Fonds à des fins spéciales (1)	Fonds à des fins générales (2)	Total (3)=(1)+(2)	Fonds à des fins spéciales (4)	Fonds à des fins générales (5)	Dépenses d'appui aux programmes (6)	Total partiel (7)=(5)+(6)	Total (8)=(4)=(7)
IV. Réserve opérationnelle								
Solde au début de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-
Transfert destiné à financer les dépenses liées à la cessation de service et aux retraites	-	-	-	-	-	-	-	-
Transfert du solde de trésorerie	-	-	-	-	-	919,3	919,3	919,3
Solde à la fin de l'exercice	-	-	-	-	-	919,3	919,3	919,3

^a Inclut le fonds subsidiaire pour l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice.

44. La diminution des contributions à des fins générales versées au Fonds du programme contre la drogue et le fait que le premier budget du programme contre le crime ne bénéficie pas d'un financement adéquat sùr témoignent de la fragilité du modèle de financement de l'ONUDC. La situation actuelle montre que le Fonds du programme contre le crime n'est pas en mesure d'assumer sa part des dépenses au titre des fonds à des fins générales de l'ONUDC. À cet égard, à compter de 2010, les ressources à des fins générales du Fonds du programme contre la drogue et du Fonds du programme contre le crime seront regroupées en un seul budget à des fins générales. L'ensemble des projets à des fins spéciales des deux Fonds continueront d'être présentés séparément dans la mesure où la plupart des contributions sont spécifiquement affectées au titre de l'un ou l'autre. La consolidation des comptes des fonds à des fins générales s'accompagnera de la fusion des comptes des deux Fonds pour les dépenses au titre de l'appui aux programmes. Cette rationalisation permet non seulement de simplifier encore le budget et de l'aligner davantage sur le chapitre unique consacré dans le budget ordinaire aux drogues et au crime, mais aussi de ne plus avoir à répartir les coûts entre les deux Fonds à l'aide de formules qui ont pour résultat soit de conduire le Fonds du programme contre le crime à la faillite soit d'attribuer au Fonds du programme contre la drogue une part disproportionnée des dépenses communes.

45. Les recettes au titre des fonds à des fins spéciales du Fonds du programme contre le crime devraient augmenter et passer de 111,3 millions de dollars en 2006-2007 à 119,1 millions en 2008-2009. L'exécution du programme devrait atteindre 137,9 millions de dollars, ce qui se traduirait selon les prévisions par une diminution du solde des fonds à des fins spéciales qui tomberaient de 102,1 millions de dollars à la fin de 2007 à 73,7 millions à la fin de 2009.

V. Conclusions

46. Dans le rapport du Directeur exécutif sur le budget consolidé pour l'exercice biennal 2008-2009, il était expliqué que si des contributions à des fins générales supplémentaires n'étaient pas fournies pour dégager les crédits nécessaires au financement des projets du Fonds des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale, l'ONUDC aurait à appliquer des mesures de réduction des coûts importantes pour assurer la solvabilité du Fonds. Si les prévisions initiales relatives aux recettes au titre des fonds à des fins générales du Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues s'étaient avérées, la fusion des ressources à des fins générales des deux Fonds auraient permis d'équilibrer le total des recettes et des dépenses des fonds à des fins générales. Le montant plus faible que prévu des recettes au titre des fonds à des fins générales et la hausse des coûts indiqués dans le présent rapport montrent clairement qu'une action décisive est maintenant nécessaire pour réduire les dépenses au titre des fonds à des fins générales d'au moins 2 millions de dollars en 2009.

47. Les fonds à des fins générales servent à financer ce qui suit:

- a) Couvrir certains coûts du Bureau du Directeur exécutif, notamment ceux qui sont associés au Groupe de l'évaluation indépendante;
- b) Financer en partie les fonctions de la Division de l'analyse des politiques et des relations publiques concernant l'analyse et la recherche, les activités de plaidoyer, la planification stratégique et la liaison, y compris les bureaux de liaison de New York et Bruxelles;
- c) Financer en partie la Division des opérations pour ce qui est des fonctions gouvernance, sécurité humaine et état de droit, santé et développement humain;
- d) Financer les représentants de l'ONUDC sur le terrain (et certains de leurs adjoints);
- e) Financer le fonctionnement de l'outil de gestion, de comptabilité et de rapports ProFi (Système intégré de gestion programmatique et financière) de l'ONUDC.

48. Des mesures d'économie dans ces domaines influenceront sur la capacité de l'ONUDC de continuer de s'acquitter efficacement de ses mandats de plus en plus vastes. Dans le passé, l'ONUDC a réussi à réduire les dépenses au titre des fonds à des fins générales en gelant des postes vacants, en appliquant des mesures d'efficacité dans les domaines des voyages et de l'exécution des projets et en imputant des coûts supplémentaires aux projets. Ces mesures à elles seules ne parviendront pas à obtenir les économies nécessaires en 2009. À cet égard, un examen approfondi de fonctions critiques est entrepris en vue de restructurer et de rationaliser les travaux de l'ONUDC, au siège et sur le terrain.

49. En 2008, la Commission des stupéfiants, dans sa décision 51/1, et la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale, dans sa décision 17/2, ont établi un groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée chargé d'étudier comment assurer une appropriation politique par les États

Membres et améliorer la structure de gouvernance et la situation financière de l'ONUDC, et de formuler des recommandations à cet égard. Il est essentiel que les travaux de ce groupe de travail aboutissent pour préserver et étendre le travail mené par l'ONUDC dont l'objectif est de soutenir et développer les initiatives des Nations Unies dans les domaines du contrôle des drogues, de la prévention du crime et de la lutte contre le terrorisme international sous toutes ses formes et manifestations.

Annexe I

Objectifs pour l'exercice biennal 2008-2009, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesures des résultats au 31 décembre 2008*

A. Direction exécutive et administration

Objectif: faire en sorte que les activités prescrites soient intégralement exécutées et les politiques et procédures en vigueur à l'ONU respectées en ce qui concerne la gestion du programme de travail et celle des ressources financières et humaines.

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateur de succès</i>	<i>Situation au 31 décembre 2008</i>
a) Le programme de travail est bien administré	Prestation en temps utile des produits et des services <i>Mesure des résultats:</i> pourcentage du plan de travail de l'ONUDC réalisé en temps utile Objectif 2008-2009 98 %	Sur 2 066 produits programmés, 644 (31%) avaient été réalisés et 337 (16%) étaient en cours de réalisation.
b) Recrutement et affectation de personnel dans les meilleurs délais	Réduction de la durée moyenne de vacance d'un poste d'administrateur <i>Mesure des résultats:</i> durée de vacance Objectif 2008-2009: 93 jours	D'après le Plan d'action sur les ressources humaines entré en vigueur au 30 novembre 2008, la durée moyenne de vacance d'un poste d'administrateur ONUDC était de 133 jours.
c) Amélioration de la représentation géographique et de la parité des sexes	i) Augmentation du pourcentage des fonctionnaires recrutés dans des États Membres non ou sous-représentés à l'Office <i>Mesure des résultats:</i> pourcentage de fonctionnaires de recrutés provenant de ces États Objectif 2008-2009: 6 % ii) Augmentation du pourcentage des femmes (administrateurs et catégories supérieures) nommées pour un an ou plus <i>Mesure des résultats:</i> pourcentage de femmes à ces postes : Objectif 2008-2009: 50 %	i) Sur les 20 nouveaux membres du personnel nommés ou mutés à l'ONUDC en 2008, un seul (5%) était ressortissant d'un pays sous-représenté. ii) Estimation pour 2008 : 51% au titre de la série 100 et 42% au titre des séries 100 et 200. Sur les 20 nouveaux membres du personnel nommés ou mutés à l'ONUDC en 2008 au titre de la série 100, 10 étaient des femmes, soit 50%.
d) Recensement des questions nouvelles exigeant l'attention des États Membres	Augmentation du nombre de fois où les États Membres s'occupent de questions portées à leur attention <i>Mesure des résultats:</i> nombre de réunions où des questions ont été portées à l'attention des États Membres. Objectif 2008-2009: 25 réunions	En 2008, le Directeur exécutif a tenu 18 réunions d'information sur des questions ayant trait à l'ONUDC à l'intention de divers groupes d'États Membres.
e) Accroissement de l'efficacité de l'exécution des programmes de l'ONUDC grâce à l'amélioration continue des activités d'évaluation	Amélioration de la qualité des évaluations pour une meilleure exécution des programmes et une meilleure élaboration de politiques <i>Mesure des résultats:</i> nombre, portée et ampleur des évaluations réalisées et des recommandations appuyées Objectif 2008-2009:	

* Includes input provided by selected UNODC field offices.

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateur de succès</i>	<i>Situation au 31 décembre 2008</i>
	Quatre évaluations thématiques de plus grandes portée et ampleur dont 80% des recommandations ont été adoptées et appliquées	Durant la période à l'examen, le Groupe de l'évaluation indépendante a effectué trois grandes évaluations et fait 104 recommandations, dont 76 (88%), ont été acceptées par la direction de l'ONUDC. Toutes les recommandations acceptées sont en cours d'application.
	Deux évaluations de projets (administrées par le Groupe de l'évaluation indépendante) de plus grandes portée et ampleur dont 80% des recommandations ont été adoptées et appliquées	Le Groupe de l'évaluation indépendante a conduit deux évaluations de projets. Les 25 recommandations formulées sont actuellement à l'étude.
	Cinquante évaluations de projets (gérées par les bureaux extérieurs de l'ONUDC) de plus grandes portée et ampleur dont 85% des recommandations ont été adoptées et appliquées	Le Groupe de l'évaluation indépendante a dispensé conseils et assistance à 27 évaluations de projets. Une auto-évaluation, fondée sur un échantillon de 48 projets, a montré que 80% des recommandations formulées avaient été mises en œuvre.

B. Programme de travail

Sous-programme 1. État de droit

Objectif: promouvoir des réponses efficaces aux problèmes de la criminalité et de la drogue en facilitant l'application des instruments juridiques internationaux pertinents, et promouvoir l'équité et l'humanité des systèmes de justice pénale grâce à l'utilisation et l'application des règles et normes des Nations Unies en matière de prévention du crime et de justice pénale.

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Situation au 31 décembre 2008</i>
a) Ratification universelle des conventions internationales relatives au contrôle des drogues, de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et des Protocoles s'y rapportant, de la Convention des Nations Unies contre la corruption et des conventions et protocoles internationaux relatifs au terrorisme	<p>i) Nombre accru d'États parties ratifiant et appliquant la Convention contre la criminalité organisée et les Protocoles s'y rapportant avec l'assistance de l'ONUDC <i>Mesure des résultats:</i> nombre d'États Parties Objectif 2008-2009: 40 États Membres supplémentaires</p> <p>ii) Nombre accru de parties ratifiant et appliquant la Convention contre la corruption avec l'assistance de l'ONUDC <i>Mesure des résultats:</i> nombre d'États Parties Objectif 2008-2009: 40 États Membres supplémentaires</p> <p>iii) Augmentation du nombre total des ratifications des conventions et protocoles internationaux relatifs au terrorisme <i>Mesure des résultats:</i></p> <p>a. Nombre total des ratifications des 16 conventions et protocoles internationaux relatifs au terrorisme par des États ayant bénéficié d'une assistance depuis 2003 Objectif 2008-2009: 470 (75 supplémentaires)</p>	<p>i) Neuf nouveaux États Parties à la Convention contre la criminalité organisée en 2008, huit au Protocole contre la traite, sept au Protocole sur les migrants et dix au Protocole sur les armes à feu.</p> <p>ii) 22 États Membres supplémentaires</p> <p>a. 469 ratifications (dont 71 en 2008)</p>

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Situation au 31 décembre 2008</i>
	b. Nombre total d'États ayant ratifié les 12 premiers conventions et protocoles internationaux relatifs au terrorisme Objectif 2008-2009: 115 États	b. 102 États
	c. Nombre total d'États ayant ratifié la Convention internationale pour la répression des actes de terrorisme nucléaire (la treizième convention) Objectif 2008-2009: 30 États	c. 46 États (dont 17 en 2008)
b) Amélioration des capacités nationales pour l'adoption de textes de loi conformes aux conventions et protocoles mentionnés ci-dessus	Nombre d'États ayant adopté une législation nationale pour appliquer les dispositions des instruments juridiques relatifs à la drogue, à la criminalité et au terrorisme, avec l'assistance de l'ONU DC <i>Mesure des résultats:</i>	
	i) Législation nationale portant application des instruments juridiques relatifs à la drogue Objectif 2008-2009: à déterminer	i) 20 États
	ii) Législation nationale portant application des instruments contre la criminalité transnationale organisé Objectif 2008-2009: 15	ii) 5 États
	iii) Législation nationale portant application des instruments contre la corruption Objectif 2008-2009: 15	iii) 10 États
	iv) Législation nationale portant application des instruments contre le terrorisme Objectif 2008-2009: 40	iv) 23 États ont adopté une législation et 39 autres élaborent une nouvelle législation contre le terrorisme ou révisent la législation en vigueur.
c) Amélioration de la capacité des systèmes nationaux de justice pénale à appliquer les dispositions des conventions et protocoles mentionnés ci-dessus	i) Nombre d'institutions et d'agents de justice pénale ayant bénéficié de services d'assistance juridique et d'autres services fonctionnels aux fins de l'application des conventions relatives à la drogue, à la criminalité et au terrorisme <i>Mesure des résultats:</i>	
	a. Institutions de justice pénale ayant bénéficié d'une assistance pour l'application des conventions relatives à la drogue Objectif 2008-2009: 15	a. 15 La Section de la criminalité organisée et de la justice pénale a prêté son concours au Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale en vue de la mise en œuvre de projets sur la drogue en dispensant des services consultatifs portant sur le renforcement de la justice pénale au Cap-Vert et en Guinée-Bissau dans la lutte contre le trafic de drogue en Afrique de l'Ouest.

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Situation au 31 décembre 2008</i>
	<p>b. Institutions de justice pénale ayant bénéficié d'une assistance pour l'application des conventions relatives à la criminalité: Objectif 2008-2009: 15</p>	<p>b. Une formation a été dispensée à des procureurs et juges du Brésil, de l'Iran (République islamique d'), de l'Iraq (avec le concours de l'Institut supérieur international des sciences criminelles de Syracuse/Italie) et de l'Ouganda. Cette formation portait sur les normes fixées par la Convention sur la criminalité transnationale organisée.</p>
	<p>c. Agents de justice pénale ayant suivi une formation/réunion d'information sur l'application des conventions contre le terrorisme Objectif 2008-2009: 3 000</p>	<p>c. Au total, 1 600 agents de justice pénale ont bénéficié de séances d'information/de formation spécialisées.</p>
	<p>ii) Nombre d'outils et de bonnes pratiques juridiques élaborés par les États Membres pour appliquer les conventions relatives à la criminalité <i>Mesure des résultats:</i> nombre d'outils et de bonnes pratiques élaborés Objectif 2008-2009: 5</p>	<p>ii) Les outils suivants ont été mis au point:</p> <ul style="list-style-type: none">- Guide des bonnes pratiques pour la confiscation d'actifs sans condamnation pénale- Répertoire des autorités nationales compétentes étendu à la Convention contre la criminalité organisée;- Ensemble de bonnes pratiques sur les enquêtes conjointes;- Bibliothèque juridique en ligne élargie à la législation liée à la Convention contre la criminalité organisée- Liste des cas où la Convention contre la criminalité organisée a été utilisée avec succès par un certain nombre d'États comme base pour l'octroi de demandes d'extradition, d'entraide judiciaire et de coopération internationale aux fins de confiscation.
<p>d) Fourniture de services de qualité aux organes conventionnels et aux organes directeurs chargés des problèmes de drogues, de la criminalité et du terrorisme</p>	<p>i) Pourcentage de membres des bureaux élargis de la Commission des stupéfiants et de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale se déclarant pleinement satisfaits de la qualité et de la rapidité des services techniques et fonctionnels fournis par le Secrétariat <i>Mesure des résultats:</i> pourcentage de membres se déclarant pleinement satisfaits</p>	
	<p>a. Commission des stupéfiants Objectif 2008-2009: 85 %</p>	<p>a. Selon l'enquête menée durant la cinquante-et-unième session de la Commission, 85% des membres du bureau élargi se sont déclarés pleinement satisfaits de la qualité des services fournis par le Secrétariat.</p>
	<p>b. Commission pour la prévention du crime et la justice pénale Objectif 2008-2009: 85 %</p>	<p>b. Selon l'enquête menée durant la dix-septième session de la Commission, 85% des membres du bureau élargi se sont déclarés pleinement satisfaits de la qualité des services fournis par le Secrétariat</p>

Réalizations escomptées	Indicateurs de succès	Situation au 31 décembre 2008
e) Capacité accrue de coopération internationale dans la lutte contre la criminalité, la criminalité organisée, la corruption, le trafic de drogues et le terrorisme ainsi que dans le recouvrement d'avoirs, l'entraide judiciaire et l'extradition	<p>ii) Pourcentage de membres des organismes pertinents se déclarant pleinement satisfaits de la qualité et de la rapidité des services techniques et fonctionnels fournis par le Secrétariat</p> <p><i>Mesure des résultats:</i> pourcentage de membres se déclarant pleinement satisfaits</p> <p>a. Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et aux Protocoles s'y rapportant</p> <p>Objectif 2008-2009: 80 %</p>	<p>a. Les données seront recueillies en 2009. Les commentaires sur la préparation, la documentation et les résultats de la Conférence ont été très positifs. En outre, les déclarations des délégations étaient très élogieuses pour le Secrétariat ainsi qu'il ressort du rapport sur la quatrième session de la Conférence.</p>
	<p>b. Conférence des États Parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption</p> <p>Objectif 2008-2009: 60 %</p>	<p>b. Les données seront recueillies en 2009. Les commentaires sur la préparation, la documentation et les résultats de la Conférence ont été très positifs. En outre, les déclarations des délégations étaient très élogieuses pour le Secrétariat ainsi qu'il ressort du rapport sur la deuxième session de la Conférence.</p>
	<p>iii) Pourcentage de membres de l'Organe international de contrôle des stupéfiants se déclarant pleinement satisfaits de la qualité et de la rapidité des services fonctionnels fournis par le Secrétariat</p> <p><i>Mesure des résultats:</i> pourcentage de membres se déclarant pleinement satisfaits</p> <p>Objectif 2008-2009: 75 %</p>	<p>iii) 100% des réponses des membres de l'Organe à l'enquête annuelle de 2008 jugeaient le travail du Secrétariat excellent, très bon ou entièrement satisfaisant.</p>
<p>i) Fourniture de services consultatifs et de formations aux autorités centrales sur la coopération internationale, l'accent étant mis sur l'extradition et l'entraide judiciaire</p> <p><i>Mesure des résultats:</i></p> <p>a. Nombre d'autorités centrales bénéficiant d'une formation sur la coopération internationale en matière pénale</p> <p>Objectif 2008-2009: 15</p> <p>b. Nombre d'États ayant bénéficié de services consultatifs aux fins de la mise en place et du fonctionnement efficace d'autorités centrales pour la coopération internationale en matière pénale</p> <p>Objectif 2008-2009: 60</p>	<p>a. Formation dispensée dans neuf pays d'Amérique latine (Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Paraguay, Pérou, Uruguay et Venezuela (République bolivarienne du))</p> <p>b. Formation dispensée en 2008 aux autorités centrales de 81 États membres Services consultatifs dispensés à 30 États (Sierra Leone, Libéria, Mexique, Belize, les cinq États d'Asie centrale, quatre États d'Afrique australe, trois États du bassin du Mékong, et 14 États insulaires du Pacifique).</p> <p>(ii) Quatre-vingt quinze praticiens de 25 pays ont pris part à un atelier pour les États membres de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe à Vienne du 7 au 9 avril 2008; 51 praticiens de 25 pays ont pris part à un atelier pour les pays d'Afrique</p>	
<p>ii) Renforcement des capacités des États Membres en matière de coopération internationale, tel qu'indiqué par le nombre d'agents de justice pénale ayant bénéficié d'une formation de l'ONUDC sur la coopération internationale en matière pénale,</p>		

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Situation au 31 décembre 2008</i>
	conformément aux conventions pertinentes relatives à la drogue et la criminalité <i>Mesure des résultats</i> : nombre d'agents de la justice pénale ayant bénéficié d'une formation Objectif 2008-2009: 1 000	francophone et lusophone, tenu à Dakar du 10 au 12 juin 2008; 60 praticiens de 31 États membres de l'Organisation des États américains ont pris part à un atelier pour les pays d'Amérique latine et des Caraïbes, tenu à Bogota du 12 au 14 septembre 2007. Cent agents de justice pénale ont bénéficié d'une formation à la lutte contre la corruption.
	iii) Nombre d'États Membres ayant tiré profit de l'assistance de l'ONUSD pour organiser, à l'intention des agents de justice pénale, des réunions d'informations ou des formations sur la coopération internationale en matière pénale dans le domaine de la lutte contre le terrorisme <i>Mesure des résultats</i> : nombre d'États membres ayant tiré profit de l'assistance de l'ONUSD Objectif 2008-2009: 85	iii) 86 États membres
f) Capacité accrue des États Membres, en particulier des États sortant d'un conflit ou en transition, d'adopter et de mettre en place des systèmes nationaux de justice pénale accessibles et responsables, conformément aux règles et normes internationales	Fourniture accrue de services consultatifs juridiques, en particulier aux États sortant d'un conflit ou en transition, pour l'établissement de systèmes de justice pénale <i>Mesure des résultats</i> : nombre d'États bénéficiant desdits services Objectif 2008-2009: 10 États	Cinq États sortant d'un conflit ont bénéficié d'une assistance juridique (Afghanistan, Cambodge, Guinée-Bissau, Haïti, et Timor-Leste). Le Libéria et la Sierra Leone ont bénéficié, grâce à deux missions conduites en 2008, d'une fourniture accrue de services consultatifs juridiques pour l'établissement des systèmes de justice pénale
g) Amélioration des capacités des systèmes nationaux de justice pénale à utiliser et appliquer les règles et normes pertinentes des Nations Unies en matière de prévention du crime et de justice pénale	Élaboration d'outils destinés à aider les systèmes nationaux de justice pénale à utiliser et à appliquer les règles et normes des Nations Unies en matière de prévention du crime et de justice pénale <i>Mesure des résultats</i> : nombre d'outils mis au point Objectif 2008-2009 : 3	Un manuel pour les praticiens de la réforme de la justice pénale dans les États sortant d'un conflit a été élaboré et la Loi modèle sur les enfants victimes et témoins d'actes criminels a été parachevée. Des outils de formation ont été mis au point sur la protection des témoins, sur la loi modèle contre le blanchiment d'argent et sur la réforme de la justice pénale. Trois États (Bolivie, Colombie et Honduras) ont adopté officiellement un outil de gestion des cas pour une plus grande efficacité des enquêtes criminelles.
h) Renforcement de la capacité des États Membres à traiter les aspects juridiques de la lutte contre le terrorisme, comme cela figure dans la Stratégie antiterroriste mondiale de l'ONU	Nombre d'États ayant bénéficié d'une assistance pour donner suite aux éléments pertinents de la Stratégie antiterroriste mondiale de l'ONU <i>Mesure des résultats</i> : nombre d'États ayant bénéficié de cette assistance Objectif 2008-2009: 85 États	86 États

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Situation au 31 décembre 2008</i>
i) Connaissances et compétences juridiques accrues des États Membres en matière de prévention du terrorisme, notamment par l'organisation de programmes de formation, d'ateliers et de séminaires	Nombre d'agents de justice pénale ayant suivi une réunion d'information ou une formation organisée par l'ONUDC sur l'application des dispositions des conventions et protocoles internationaux relatifs au terrorisme <i>Mesure des résultats:</i> Nombre d'agents de justice pénale ayant suivi une réunion d'information ou une formation Objectif 2008-2009: 3 000	1 600 agents de justice pénale ont pris part à une réunion d'information ou à une formation.

Sous-programme 2. Analyse des politiques et des tendances

Objectif: améliorer la connaissance des tendances thématiques et transsectorielles aux fins de la formulation d'une politique efficace, de l'apport d'une réponse opérationnelle et de l'évaluation de l'impact des mesures prises, afin de promouvoir davantage la prévention et la réduction des drogues illicites, de la criminalité et du terrorisme.

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Situation au 31 décembre 2008</i>
a) Meilleure connaissance, par les États Membres et la communauté internationale, des tendances, notamment émergentes, en matière de drogues et de certains aspects de la criminalité	i) Nombre de publications téléchargées du site Internet <i>Mesure des résultats:</i> nombre de publications téléchargées Objectif 2008-2009: 10 millions ii) Volume/quantité de données disponibles dans la base de données centrale sur les drogues et la criminalité <i>Mesure des résultats :</i> volume/quantité de données disponibles Objectif 2008-2009: 350 000 entrées iii) Nombre de renvois à des publications de recherche de l'ONUDC <i>Mesure des résultats:</i> Objectif 2008-2009: Général: 350 000 Uniquement littérature scientifique: 700	i) Le nombre de publications téléchargées du site web a progressé à nouveau en 2008, le <i>Rapport mondial sur les drogues</i> et le <i>Rapport de l'enquête sur la production d'opium en Afghanistan</i> étant parmi les publications les plus téléchargées. ii) En 2008, le volume total des données disponibles a augmenté de 10% et avoisine les 400 000 entrées. iii) En littérature scientifique, 1 000 citations.
b) Renforcement de l'aptitude des États Membres et de la communauté internationale à formuler des réponses stratégiques permettant de contrer les nouvelles activités relatives aux drogues et à la criminalité	Description qualitative des rapports, études spéciales, documents et recommandations qui sont pris en compte pour la formulation de stratégies nationales, régionales et internationales <i>Mesure des résultats:</i> nombre d'évaluations Objectif 2008-2009: une évaluation par des experts de l'ONUDC	Outre la publication du <i>Rapport mondial sur les drogues 2008</i> et d'études sur la surveillance des cultures illicites en Afghanistan, Bolivie, Colombie, au Myanmar, au Pérou et en République démocratique populaire lao, l'ONUDC a publié une étude sur le crime et son impact sur les Balkans et les pays affectés. En outre, des rapports sur le trafic de drogue en tant que menace pour la sécurité en Afrique de l'Ouest et sur la menace que représente le trafic de stupéfiants pour le continent américain ont été présentés lors de conférences de haut niveau (organisées par la Communauté des États de l'Afrique de l'Ouest et l'Organisation des États américains).

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Situation au 31 décembre 2008</i>
<p>c) Moyens scientifiques et médico-légaux: renforcement des capacités scientifiques et médico-légales des États Membres afin que celles-ci soient conformes aux normes internationales</p> <p>d) Utilisation accrue des informations scientifiques et des données de laboratoire, avec le soutien de l'ONUUDC, à l'appui de la formulation des actions stratégiques et des politiques, et de la prise de décision</p>	<p>i) Nombre accru d'institutions demandant des informations et des documents techniques disponibles auprès de l'ONUUDC <i>Mesure des résultats:</i> Nombre d'institutions demandant des informations Objectif 2008-2009: 320</p> <p>ii) Nombre de laboratoires recevant une assistance de l'ONUUDC qui signalent une amélioration de leurs moyens scientifiques et médico-légaux <i>Mesure des résultats:</i> nombre de laboratoires Objectif 2008-2009: 80</p> <p>iii) Nombre accru de laboratoires participant activement à l'action de collaboration internationale <i>Mesure des résultats:</i> nombre de laboratoires participants Objectif 2008-2009: 65</p> <p>Nombre de cas où l'ONUUDC a encouragé la participation à des programmes interorganisations pertinents touchant à la détection et à la répression, à la réglementation et aux questions judiciaires et sanitaires <i>Mesure des résultats:</i> nombre de cas de participation facilitée par l'ONUUDC Objectif 2008-2009: deux cas/an/laboratoire</p>	<p>En outre, cinq études comprenant des rapports sur les tendances du trafic des drogues illicites ont été établis pour la Commission des stupéfiants et ses organes subsidiaires, et des contributions techniques ont été établies à l'initiative du "Pacte de Paris", dont une étude sur les flux financiers provenant de la production et du trafic d'opiacés en Afghanistan.</p> <p>c) et d) En 2008, l'action de collaboration internationale, dispositif d'évaluation des aptitudes proposé par l'ONUUDC aux États membres, a enregistré une augmentation de 30% du nombre des laboratoires participants (80 désormais). Parmi les activités de l'ONUUDC figurent toujours la mise au point et la diffusion de directives et de normes sur les pratiques scientifiques, qui se sont traduites par des demandes de plus de 180 établissements souhaitant disposer de documentations techniques à travers l'ONUUDC. On a achevé la mise au point d'un manuel sur les systèmes de gestion de la qualité dans les laboratoires d'analyse des drogues, ainsi que de matériels d'information sur les procédures relatives aux scènes de crime, sur les compétences requises et sur les équipements nécessaires pour les instituts de médecine légale, et un module sur l'évaluation des moyens de police scientifique pour les Outils d'évaluation de la justice pénale de l'ONUUDC, qui paraîtront début 2009. On s'est efforcé par ailleurs d'accélérer l'intégration de la police scientifique dans les systèmes nationaux de contrôle des drogues et de prévention de la criminalité, en particulier en ce qui concerne les bonnes pratiques en matière de lutte contre la traite des êtres humains et l'intégrité des systèmes de justice pénale. Vingt laboratoires (71% des réponses) ont indiqué que du personnel avait participé à des réunions interorganisations en 2006-2007; les données pour 2008-2009 ne seront pas disponibles avant la fin 2009.</p> <p>Les indicateurs c) ii) et d) ont trait aux éléments d'information recueillis par le biais d'un questionnaire, qui est envoyé une fois par exercice biennal (base: exercice 2006-07). L'emploi d'un pourcentage permettrait de mieux refléter le taux de réponse au questionnaire. En outre, un simple nombre est sujet à des fluctuations d'une année sur l'autre. Par conséquent, il est proposé de</p>

Réalisations escomptées	Indicateurs de succès	Situation au 31 décembre 2008
-------------------------	-----------------------	-------------------------------

e) Mobilisation de fonds à des fins générales et spéciales conforme aux objectifs stratégiques et aux ressources nécessaires pour 2008-2009, notamment par le développement de partenariats stratégiques et par un dialogue systématique avec le secteur privé

i) Amélioration du portefeuille par une meilleure adéquation entre le financement et les besoins opérationnels (stratégie); et par une mobilisation accrue de fonds à des fins génériques

Mesure des résultats: fonds à des fins génériques en pourcentage des fonds à des fins spéciales

Objectif 2008-2009: 20 %

ii) Nombre d'accords de cofinancement et/ou de partage des coûts conclus avec des donateurs, la Commission européenne et les institutions financières internationales

Mesure des résultats: nombre d'accords

Objectif 2008-2009: 480

iii) Collecte de fonds et coparrainage, par le secteur privé, y compris par des contributions en nature, d'initiatives

thématiques/régionales pertinentes (par exemple sur l'Initiative mondiale contre la traite des êtres humains, criminalité liée à l'identité, prévention de l'abus de drogues et formation assistée par ordinateur)

Mesure des résultats: nombre de contributions reçues du secteur public

Objectif 2008-2009: 2

modifier l'indicateur c) ii) comme suit: "Pourcentage de laboratoires recevant une assistance de l'ONUDC qui signalent une amélioration de leurs moyens scientifiques et médico-légaux, et de modifier l'indicateur d) comme suit: " Pourcentage de laboratoires signalant une participation (et/ou l'utilisation de données à cette fin) à des activités interorganisations avec des autorités de répression, de réglementation, judiciaires et sanitaires, et/ou à l'analyse de tendances".

En 2008, les annonces de contributions volontaires pour les deux programmes, contre la drogue et contre le crime, se sont élevées à 258,8 millions de dollars, soit une augmentation de 43,7% par rapport à 2007. Le principal groupe de bailleurs de fonds a versé 54% des contributions volontaires, tandis que les donateurs émergents et nationaux représentaient 38,5%. Les partenariats ont été renforcés avec un certain nombre d'institutions des Nations Unies et avec les institutions financières internationales, ce qui s'est traduit par une augmentation non négligeable des cofinancements (16,2 millions de dollars). Le nombre d'accords de cofinancement et de partage des coûts conclus avec des donateurs, la Commission européenne et les institutions financières internationales s'élevait à 245 en 2008. La coopération et le coparrainage avec le secteur privé se sont intensifiés et le cofinancement a triplé en 2008 (2,4 millions de dollars).

Globalement, les contributions non directement affectées, quoique stables en valeur nominale, ont reculé par rapport au montant total des fonds alloués à des fins spéciales (elles ne dépassent pas 8%) en raison de l'augmentation sans précédent des contributions volontaires affectées.

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Situation au 31 décembre 2008</i>
f) Meilleure connaissance dans le public des questions liées aux drogues, à la criminalité et au terrorisme sous toutes ses formes et manifestations, ainsi que des règles et normes de l'ONU en matière de prévention de la criminalité et de justice pénale	<p>i) Nombre de stations de radio et de télévision diffusant, dans le monde, des annonces, des interviews radio, des communiqués et des séquences vidéo de l'ONUSD</p> <p><i>Mesure des résultats:</i> nombre de stations de radio et de télévision</p> <p>Objectif 2008-2009: 145</p> <p>ii) Thèmes présentés de manière efficace à l'extérieur de l'ONU, à en juger par le nombre d'articles de presse publiés sur les travaux de l'ONUSD</p> <p><i>Mesure des résultats:</i> nombre d'articles publiés</p> <p>Objectif 2008-2009: 6 000 articles</p>	<p>i) L'ONUSD a réussi à faire diffuser - gratuitement - son message anti-corruption sur CNN International où il est passé plus de 1 300 fois en trois mois, ainsi que sur trois autres diffuseurs nationaux. Des négociations sont en cours avec d'autres diffuseurs internationaux d'information comme Sky News et Bloomberg TV. Les messages précédents de l'ONUSD sont toujours demandés, comme en témoigne le fait que MTV Lettonie diffuse un message d'intérêt public sur le VIH/sida et la consommation de drogue par injection produit en 2005. L'ONUSD a par ailleurs produit en 2008 une vidéo d'information qui a été largement diffusée auprès de sept chaînes de télévision nationales, ainsi qu'auprès de distributeurs tels que l'Union européenne de radiodiffusion (qui compte plus de 75 membres dans 56 pays, auxquels s'ajoutent 45 membres associés, avec une audience de 650 millions par semaine), European News Exchange - ENEX (33 chaînes, dont la plupart des grands diffuseurs commerciaux européens), Associated Press Television News - APTN et UNifed (service de distribution vidéo des Nations Unies comptant plus de 500 diffuseurs membres dans le monde entier). Il est difficile de savoir exactement combien de chaînes de télévision relaient ces messages.</p> <p>ii) On estime que durant l'exercice biennal 2008-2009, de 3 500 à 4 000 articles auront été écrits sur l'ONUSD.</p>

Sous-programme 3. Prévention, traitement, réinsertion et développement alternatif

a) État de droit

Objectif: promouvoir des réponses efficaces aux problèmes de la criminalité et de la drogue en facilitant l'application des instruments juridiques internationaux pertinents, et promouvoir l'équité et l'humanité des systèmes de justice pénale grâce à l'utilisation et l'application des règles et normes des Nations Unies en matière de prévention du crime et de justice pénale.

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Situation au 31 décembre 2008</i>
a) Amélioration de l'aptitude des systèmes nationaux de justice pénale à appliquer les dispositions des conventions et protocoles	<p>i) Nombre accru de lignes directrices sur les bonnes pratiques, de référentiels et d'autres instruments de renforcement des capacités mis à la disposition des États Membres et utilisés par eux dans l'application des conventions</p> <p><i>Mesure des résultats:</i> nombre de manuels de renforcement des capacités mis à disposition</p> <p>Convention contre la criminalité: Objectif 2008-2009: 2</p> <p>Convention contre la corruption: Objectif 2008-2009: 5</p> <p>ii) Nombre accru de pays qui ont bénéficié de services consultatifs et techniques destinés à faciliter l'application des dispositions des conventions</p> <p><i>Mesure des résultats:</i> nombre de pays bénéficiaires</p> <p>Convention contre la criminalité: Objectif 2008-2009: 6</p> <p>Convention contre la corruption: Objectif 2008-2009: 35</p>	<p>i) L'ONUDC a publié en 2008 <i>Bonnes pratiques de protection des témoins dans les procédures pénales concernant la criminalité organisée</i>.</p> <p>ii) Des services consultatifs et autres apports techniques ont été fournis à au moins 23 pays en matière de lutte contre la corruption et de bonne gouvernance.</p> <p>La deuxième édition du <i>Référentiel d'aide à la lutte contre la traite des personnes</i> a été publiée en octobre 2008. Le manuel de formation avancée pour les praticiens de la justice pénale devait paraître fin 2008. Une brochure sur les indicateurs de la traite des êtres humains a été rédigée et distribuée au Forum de Vienne sur la lutte contre la traite des êtres humains en février 2008.</p> <p>La formation de quelque 70 praticiens saoudiens de la justice pénale a été assurée en collaboration avec l'Université arabe Nayef des sciences de sécurité (Riyad). Un atelier national sur la lutte contre la traite des êtres humains en Ouzbékistan s'est tenu au titre du projet d'assistance technique UZBS20. Comme suite à une demande d'assistance technique du Conseil des États de la mer Baltique (CEMB), l'ONUDC a mis au point une proposition de projet ONUDC-CEMB sur la coopération entre société civile et services de répression dans la région de la mer Baltique. Dans le cadre du projet XAWT24 de renforcement des services de prévention et de lutte contre le trafic illicite de migrants dans la région de la CEDEAO et en Mauritanie, une mission conjointe ONUDC-Europol a été chargée d'évaluer et d'identifier les lacunes de la réponse pénale au problème des migrants clandestins en</p>

b) Renforcement de l'aptitude des États Membres à mettre en place des régimes complets et efficaces de lutte contre le blanchiment d'argent lié à la criminalité organisée, au trafic de drogues et à la corruption, et le financement du terrorisme, conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale

Renforcement de l'assistance accordée aux pays pour les aider à se conformer aux normes internationales de lutte contre le blanchiment d'argent

Mesure des résultats: nombre de pays bénéficiant d'une assistance
Objectif 2008-2009: 45

Guinée-Bissau et au Cap-Vert. L'ONUSD a participé à l'organisation et aux travaux de la Conférence régionale tenue à Mamaia (Roumanie) en vue de mettre en œuvre le projet conjoint CEMN-ONUSD de renforcement de la réponse pénale à la traite des personnes dans la région de la mer Noire. Une formation destinée aux juges et procureurs a été organisée et dispensée en Slovaquie au titre du projet d'assistance technique FS/SLO/01/R19. Une expertise technique a été dispensée lors d'une réunion du groupe d'experts d'Interpol sur la traite des personnes tenue à Windhoek (Namibie). Une expertise technique a été dispensée lors de l'atelier national sur la mise en œuvre du Protocole des Nations Unies contre la traite des personnes Chine. Une formation en matière de réponse au trafic illicite de migrants et à la traite des personnes a été dispensée dans le cadre d'une conférence nationale sur la criminalité en République démocratique populaire lao. Une expertise technique et collaborative a été dispensée à une réunion des polices des frontières de l'Union européenne tenue à Varsovie - réunion d'experts organisée par l'Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures. L'ONUSD a appuyé la mise en place du Centre national de lutte contre la traite des êtres humains (COAT) en Colombie dont l'objectif concret est de mettre en œuvre les dispositions de la Convention contre la criminalité organisée en ce qui concerne les enquêtes et la poursuite des délinquants et la protection des droits des victimes.

Plus de 20 pays de la région méditerranéenne étaient représentés à un séminaire régional du pourtour méditerranéen sur le blanchiment d'argent dans le cadre de la traite des personnes.

La Bolivie a participé au programme de mentorat de l'ONUSD sur la lutte contre la corruption et s'est portée volontaire en tant que pays pilote dans le cadre du mécanisme d'examen par les pairs de la Convention contre la corruption.

Une législation sur la confiscation des biens civils élaborée avec l'appui de l'ONUSD a été adoptée au Pérou; elle devait être soumise pour adoption en décembre 2008 en Équateur.

Au Viet Nam, l'ONUSD a fourni un appui local au renforcement des capacités sur le

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Situation au 31 décembre 2008</i>
		blanchiment d'argent, ainsi que des services consultatifs aux services de renseignements financiers.
c) Capacité accrue de coopération internationale dans le recouvrement d'avoirs	c) Nombre accru de pays qui ont bénéficié de services consultatifs et d'autres contributions techniques à l'appui des mécanismes de recouvrement/restitution d'avoirs <i>Mesure des résultats:</i> nombre de pays bénéficiaires Objectif 2008-2009: 15	85 pays sont couverts au titre du programme d'assistance technique du Programme mondial de lutte contre le blanchiment d'argent.
d) Moyens renforcés de coopération entre services de détection et de répression pour lutter contre la criminalité, la criminalité organisée, la corruption, le trafic de drogues et le détournement de précurseurs, y compris l'utilisation efficace de techniques d'enquête spéciales et la protection des témoins	i) Participation accrue à la coopération régionale entre services de détection et de répression, comme le Centre régional d'information et de coordination pour l'Asie centrale et le Centre de renseignements en matière criminelle pour les États du Golfe, avec l'appui de l'ONUDC <i>Mesure des résultats:</i> nombre de pays participants Objectif 2008-2009: 12 ii) Formulation d'actions régionales et d'objectifs nationaux dans le cadre d'accords conclus au sein de forums régionaux des Nations Unies tels que les réunions des Chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues et la Sous-commission du trafic illicite des drogues et des problèmes apparentés pour le Proche et le Moyen-Orient <i>Mesure des résultats:</i> nombre d'accords collectifs Objectif 2008-2009: 4 iii) Nombre de pays qui reçoivent une assistance pour la mise en œuvre de programmes concrets visant à obtenir des résultats mesurables en matière de lutte contre le trafic de drogues et la criminalité organisée <i>Mesure des résultats:</i> nombre de pays ayant reçu une assistance Objectifs 2008-2009: 40	i) 13 États participent désormais aux initiatives tant du Centre régional d'information et de coordination pour l'Asie centrale que du Centre de renseignements en matière criminelle pour les États du Golfe. ii) Deux accords collectifs sur la coopération et l'échange d'informations ont été signalés par des États membres conformément aux recommandations adoptées suite à l'examen de sujets spécialisés en matière de répression dans les groupes de travail des Réunions des Chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, La police judiciaire de la Guinée-Bissau - pays de transit important dans le trafic de cocaïne en provenance d'Amérique latine via l'Afrique de l'Ouest à destination de l'Europe - est en cours de modernisation et de formation à la lutte contre le trafic de drogues. C'est l'École nationale de police du Brésil qui s'en charge au titre du projet I90 de l'ONUDC. En 2008, plus de 50 policiers d'Amérique latine, et de Guinée-Bissau et d'autres pays africains lusophones ont suivi au Brésil une formation portant sur la coopération policière contre le crime organisé et sur les techniques spéciales d'enquête.
e) Capacité accrue des États Membres, en particulier des États sortant d'un conflit ou en transition, d'adopter et de mettre en place des systèmes nationaux de justice pénale accessibles et responsables, conformément aux règles et normes internationales	i) Nombre accru d'outils, de manuels et de supports didactiques produits et ayant fait leurs preuves en vue d'améliorer les procédures et pratiques de justice pénale <i>Mesure des résultats:</i> Nombre de supports produits et ayant fait leurs preuves Objectif 2008-2009: 6	i) La deuxième édition du <i>Référentiel d'aide à la lutte contre la traite des personnes</i> a été publiée en octobre 2008. Le manuel de formation avancée pour les praticiens de la justice pénale devait paraître fin décembre 2008. Quatre manuels et outils de formation ont été parachevés et les outils initialement publiés en anglais ont été publiés en français et en espagnol.

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Situation au 31 décembre 2008</i>
	ii) Participation accrue de l'ONUDC à des missions d'évaluation dans des pays sortant d'un conflit et des pays en transition en vue d'améliorer les procédures et pratiques de justice pénale <i>Mesure des résultats</i> : nombre de missions accomplies Objectif 2008-2009: 8	ii) En 2008, l'ONUDC a entrepris 16 missions d'évaluation et de programmation en matière de réforme de la justice pénale dans des pays sortant d'un conflit ou en transition.

b) Prévention, traitement, réinsertion et développement alternatif

Objectif: a) réduire les opportunités d'activités ou de gains illicites, l'abus de drogues, l'infection à VIH/sida (chez les usagers de drogues par injection, en milieu carcéral et parmi les victimes de la traite des êtres humains), l'activité criminelle et la victimisation, en accordant une attention particulière aux femmes et aux enfants, et diffusion d'informations et des pratiques efficaces dans ces domaines; b) mener des campagnes efficaces de prévention, de prise en charge et de réinsertion sociale des toxicomanes et des délinquants, et fournir une assistance aux victimes de la criminalité; et c) encourager et renforcer la coopération internationale en se basant sur le principe de la responsabilité partagée en ce qui concerne le développement alternatif, y compris, le cas échéant, le développement alternatif préventif.

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Situation au 31 décembre 2008</i>
a) Compréhension et utilisation accrues des règles et normes internationales relatives à la prévention du crime	Pays ayant adopté/mis en œuvre des stratégies/programmes de prévention de la criminalité conformes aux principes directeurs applicables à la prévention du crime avec l'appui de l'ONUDC <i>Mesure des résultats</i> : nombre de pays Objectif 2008-2009: 20	Huit pays (notamment grâce aux programmes régionaux)
b) Développement des moyens nationaux de prévention de l'abus de drogues	i) Nombre de pays qui disposent d'un mécanisme pour évaluer l'abus de drogues <i>Mesure des résultats</i> : nombre de pays Objectif 2008-2009: 44 ii) Nombre de pays qui ont adopté/mis en œuvre des stratégies/programmes de prévention de l'abus de drogues conformes à la Déclaration sur les principes fondamentaux de la réduction de la demande de drogues <i>Mesure des résultats</i> : nombre de pays Objectif 2008-2009: 20	i) Quarante-neuf pays ont bénéficié d'un appui au titre du Programme mondial d'évaluation de l'abus de drogues de l'ONUDC en matière d'élaboration et d'exécution d'évaluations de l'abus de drogues ii) Dix-neuf pays L'ONUDC a continué à fournir un appui aux États Membres pour qu'ils planifient, exécutent, contrôlent et évaluent des activités de prévention en matière de drogue, conformément à la Déclaration sur les principes fondamentaux de la réduction de la demande de drogues. Fin 2008, 19 États membres avaient bénéficié de ce type d'appui.
c) Sensibilisation accrue des autorités compétentes, du public et des groupes vulnérables à la traite des êtres humains	Nombre de pays qui utilisent les outils, manuels et supports didactiques de l'ONUDC pour améliorer les procédures et pratiques de justice pénale en relation avec la traite des êtres humains <i>Mesure des résultats</i> : nombre de pays Objectif 2008-2009: 70	Quelque 65 pays reçoivent une assistance technique au titre de 26 projets d'assistance technique sur la traite des personnes.
d) Aptitude accrue des États Membres à mettre en place des organes de prévention de	Nombre de pays bénéficiaires de l'aide de l'ONUDC qui ont: i) adopté des politiques/stratégies de prévention de la	

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Situation au 31 décembre 2008</i>
la corruption indépendants et efficaces et à élaborer et mettre en œuvre des politiques de prévention de la corruption efficaces conformément à la Convention des Nations Unies contre la corruption	corruption; et ii) mis en place des organes de prévention de la corruption <i>Mesure des résultats:</i> nombre de pays i) Objectif 2008-2009: 20 ii) Objectif 2008-2009: 8	i) Dix pays ii) Quatre pays
e) Amélioration de l'intégrité et de la transparence des systèmes de justice pénale dans le domaine de la prévention de la corruption grâce au renforcement des moyens au niveau national	Nombre de pays qui adoptent des mécanismes pour assurer l'intégrité de l'appareil judiciaire et des services de poursuite et de police, avec l'appui de l'ONUSUDC <i>Mesure des résultats:</i> nombre de pays Objectif 2008-2009: 15	Sept pays
f) Amélioration de l'aptitude des États Membres à freiner la propagation du VIH/sida chez les usagers de drogues par injection et en milieu carcéral	Nombre: i) de stratégies nationales de prévention et de traitement du VIH/sida pour les usagers de drogues par injection; et ii) de programmes de prévention et de traitement mis en place en milieu carcéral, avec l'aide de l'ONUSUDC <i>Mesure des résultats:</i> nombre de pays dotés de stratégies et programmes de ce type i) Objectif 2008-2009: 15 ii) Objectif 2008-2009: 10	i) Vingt pays ii) Quinze pays
g) Meilleure aptitude des États Membres à élaborer et à appliquer des programmes de développement alternatif durable, y compris, si nécessaire, des programmes de développement alternatif préventif, dans une perspective de développement plus large tendant à prévenir, réduire et éliminer la culture illicite du pavot à opium, du cocaïer et du cannabis	Utilisation accrue, par les États, d'instruments pertinents, de formations et de services consultatifs et d'assistance technique pour soutenir un développement alternatif efficace, avec l'appui de l'ONUSUDC <i>Mesure des résultats:</i> nombre de pays Objectif 2008-2009: 11	À ce jour, sept États membres ont collaboré avec l'ONUSUDC soit à la mise en œuvre de projets de développement alternatif, soit à des activités visant à améliorer la commercialisation des produits élaborés dans le cadre d'autres initiatives de développement alternatif. En Colombie, l'ONUSUDC a commencé à mettre en œuvre un programme global de développement alternatif, intégrant des activités visant à : i) inciter les agriculteurs à investir dans l'achat de terrains et dans des projets, ii) dispenser une assistance technique générale (pratiques commerciales modernes, marketing et protection de l'environnement), iii) lancer des projets commercialement viables (cacao, café, tourisme écologique, pêche) et iv) suivi socio-économique et suivi de la réduction de la culture de la coca. Le portefeuille de projets de développement alternatif de l'ONUSUDC au Pérou dépasse désormais 3 millions de dollars, dont 55% de fonds provenant de sources nationales, y compris trois collectivités régionales et un ministère. En outre, l'ONUSUDC appuie l'assistance technique et la formation pour le développement alternatif en République démocratique populaire lao.

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Situation au 31 décembre 2008</i>
h) Amélioration de l'aptitude des États Membres à fournir des services de traitement et d'appui aux toxicomanes, y compris à ceux qui font abus de drogues de type nouveau	Pourcentage accru de pays qui: i) fournissent un accès à des services de qualité pour le traitement de l'abus de drogues et la réadaptation; et ii) ont mis sur pied des services appropriés pour les toxicomanes qui font abus de drogues de type nouveau <i>Mesure des résultats:</i> nombre de pays fournissant un accès ou des services de ce type i) Objectif 2008-2009: 35 % ii) Objectif 2008-2009: 10 %	i) 43% ii) 6%
i) Aptitude accrue des États Membres à appliquer les normes internationales relatives à l'administration et l'exploitation des établissements pénitentiaires, au traitement des détenus, et à la déjudiciarisation, à la justice réparatrice et aux sanctions autres que la détention, lorsqu'il y a lieu	Nombre de pays qui utilisent des outils, des manuels et des supports didactiques pour améliorer les procédures et pratiques de justice pénale, notamment en ce qui concerne des groupes vulnérables tels que les femmes et les enfants en milieu carcéral <i>Mesure des résultats:</i> nombre de pays Objectif 2008-2009: 10	Cinq pays
j) Aptitude renforcée des États Membres à appliquer les règles et normes internationales relatives à la justice pour mineurs	Nombre de pays qui appliquent les règles et normes internationales relatives à la justice pour mineurs avec l'appui de l'ONUDC <i>Mesure des résultats:</i> nombre de pays Objectif 2008-2009: 4	Quatre pays
k) Aptitude renforcée des États Membres à mettre en œuvre des programmes d'assistance aux victimes à l'intention des groupes les plus vulnérables de la société, notamment les femmes et les enfants	i) Pays en mesure de proposer des programmes d'assistance aux femmes et aux enfants victimes <i>Mesure des résultats:</i> nombre de pays ayant cette capacité Objectif 2008-2009: 4 ii) Pays qui dispensent des formations aux bonnes pratiques mettant l'accent sur la traite des êtres humains <i>Mesure des résultats:</i> nombre de pays Objectif 2008-2009: 30 iii) Nombre de programmes nationaux de prévention et de traitement du VIH/sida mis en place pour les victimes de la traite des êtres humains <i>Mesure des résultats:</i> nombre de pays dotés de programmes de ce type Objectif 2008-2009: 12	i) Deux pays; des ONG dans six pays sont aidées par un projet visant à développer les réseaux de lutte contre la traite des êtres humains pour renforcer le soutien aux victimes. ii) Des cours de formation sont dispensés dans tous les pays couverts par les projets d'assistance technique (soit environ 65); d'autres pays ont bénéficié d'une formation ciblée, comme l'Arabie saoudite. iii) Sept pays.

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Situation au 31 décembre 2008</i>
l) Sensibilisation accrue des autorités compétentes, du public et des groupes vulnérables aux problèmes et aux risques encourus	<p>Nombre de pays qui reçoivent l'aide de l'ONUSC pour mettre en œuvre des campagnes de sensibilisation et d'information sur: i) la traite des êtres humains; ii) le trafic de migrants; et iii) la corruption</p> <p><i>Mesure des résultats:</i> nombre de pays recevant ce type d'aide</p> <p>i) Objectif 2008-2009: 50</p> <p>ii) Objectif 2008-2009: 10</p> <p>iii) Objectif 2008-2009: 50</p>	<p>i) Cent quinze pays étaient représentés au Forum de Vienne contre la traite des êtres humains, où une brochure sur la traite des personnes a été distribuée dans toutes les langues de l'ONU; seize pays ont demandé 46 DVD et 8 vidéos contenant des messages d'intérêt public sur la traite des êtres humains. D'autres DVD et enregistrements ont été remis aux membres du personnel allant en mission et participant à des réunions locales.</p> <p>ii) Des présentations de sensibilisation ont été mises à disposition dans 20 pays à la faveur de missions effectuées par des membres du personnel.</p> <p>iii) 25 pays.</p>

C. Appui aux programmes

Objectif: fournir aux programmes de fond de l'ONUSC des services d'appui efficaces dans les domaines de la gestion, de l'administration, des finances, des ressources humaines, de l'informatique et des autres aspects de l'infrastructure.

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Situation au 31 décembre 2008</i>
a) Approche intégrée et coordonnée des contrôles financiers, des systèmes de gestion des ressources humaines, de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, de la communication des informations et de la prise de décisions synthétique	<p>Réduction plus importante des chevauchements et des doublons</p> <p><i>Mesure des résultats:</i> nombre d'applications de gestion du flux de travail intégrées au Système intégré de gestion (SIG) et ayant plusieurs groupes d'utilisateurs répartis dans différents services</p> <p>Objectif 2008-2009: 55</p>	80% des éléments d'information faisant double emploi ont été fusionnés.
b) Amélioration du suivi et du contrôle des ressources du budget-programme et des ressources extrabudgétaires	<p>Réduction de l'écart entre les crédits et les dépenses extrabudgétaires</p> <p><i>Mesure des résultats:</i> écart</p> <p>Objectif 2008-2009: écart de 20 %</p>	2% (écart anticipé)
c) Amélioration de l'intégrité des données financières	<p>c) Absence de conclusions notablement défavorables des commissaires aux comptes sur d'autres questions financières</p> <p><i>Mesure des résultats:</i> nombre de conclusions des commissaires aux comptes</p> <p>Objectif 2008-2009: aucune conclusion défavorable relative aux questions financières et application totale, au cours de</p>	Aucune conclusion défavorable relative aux questions financières et application intégrale, au cours de l'exercice biennal suivant, des recommandations acceptées des commissaires aux comptes.

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Situation au 31 décembre 2008</i>
	l'exercice biennal suivant, des recommandations acceptées des commissaires aux comptes	
d) Plus grande polyvalence du personnel	i) Augmentation de l'indice de mobilité du personnel <i>Mesure des résultats</i> : fonctionnaires ayant fait preuve de mobilité: Objectif 2008-2009: 60 %	i) 70%
	ii) Augmentation du nombre moyen des formations et autres activités de perfectionnement suivies par un fonctionnaire <i>Mesure des résultats</i> : Nombre moyen de stages de formation suivis par un fonctionnaire: Objectif 2008-2009: 5	ii) 5,7%
e) Amélioration de l'adéquation des initiatives faisant intervenir les technologies de l'information et de la communication aux objectifs opérationnels de l'Organisation	Accroissement de la proportion des initiatives faisant intervenir les technologies de l'information et de la communication qui trouvent leur origine dans la stratégie en matière de technologies de l'information et de la communication <i>Mesure des résultats</i> : pourcentage des applications trouvant leur origine dans la stratégie en matière de technologies de l'information et de la communication Objectif 2008-2009: 25 %	90%
f) Amélioration de la qualité et de la rapidité de l'acquisition de biens et de services	i) Accroissement de la proportion de personnes interrogées se déclarant satisfaites des services d'achat <i>Mesure des résultats</i> : pourcentage de personnes se déclarant satisfaites Objectif 2008-2009: 80 %	i) 85%
	ii) Réduction du temps nécessaire pour donner suite aux demandes d'achat <i>Mesure des résultats</i> : délai de traitement des demandes d'achat Objectif 2008-2009: 9 jours	ii) le temps nécessaire pour donner suite aux demandes d'achat était en moyenne de 9 jours pour les ordres d'achat sans appel d'offres et de 45 jours pour les ordres d'achat avec appel d'offres.

Annexe II

Affectation des contributions volontaires à des fins spéciales dans les exercices biennaux 2006-2007 et 2008-2009

1. On trouve dans ce tableau la ventilation, par thème, par région, par division et par fonds de l'ONU DC, du programme de travail financé par des contributions volontaires à des fins spéciales pour les exercices biennaux 2006-2007 et 2008-2009. Les résultats par thème sont décrits dans le corps du présent rapport. Conformément à la demande du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires invitant l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONU DC) à suivre attentivement l'évolution des besoins au plan géographique (voir E/CN.7/2005/9), le rapport descriptif ci-après est présenté par région.

2. En Afrique et au Moyen-Orient, si les taux de croissance observés dans le passé se maintiennent, le volume du programme pourrait progresser de 2,5 millions de dollars (20%), passant de 12,7 millions de dollars pour l'exercice biennal 2006-2007 à 15,2 millions de dollars pour l'exercice biennal 2008-2009 pour le fonds du programme contre la drogue. Pour le fonds du programme contre le crime, on prévoit une augmentation de 19,9 millions de dollars (113%), le fonds passant de 17,6 millions de dollars en 2006-2007 à 37,5 millions de dollars en 2008-2009. Sur ce montant, 14,4 millions relèvent d'un vaste projet de prévention de la corruption en cours d'exécution au Nigéria. Comme suite à l'adoption par l'Union africaine du Plan d'action révisé 2007-2012 sur le contrôle des drogues et la prévention de la criminalité, l'ONU DC et la Commission de l'Union africaine ont élaboré un projet commun visant à renforcer la capacité de la Commission et des communautés économiques régionales à mettre en œuvre ce plan d'action. En Afrique de l'Ouest, l'ONU DC a prêté son concours à la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour la mise au point d'un plan d'action régional sur le contrôle des drogues. Dans plusieurs pays sortant d'un conflit, dont le Burundi, la Guinée-Bissau, l'Iraq, la République démocratique du Congo, la Somalie, le Soudan et les territoires palestiniens occupés, l'ONU DC a, en collaboration avec d'autres entités des Nations Unies, renforcé sa réponse en matière de trafic de drogues, de réforme de la justice pénale, de corruption, de traite des êtres humains, de piraterie maritime et d'administration pénitentiaire. De nouvelles initiatives sont en cours de lancement pour la Sierra Leone et le Libéria dans le cadre de l'initiative onusienne « Unis dans l'action ». Au Sahel, l'ONU DC a mis au point des programmes intégrés sur la drogue et le crime pour le Mali, la Mauritanie et le Niger. Face à l'augmentation du trafic de cocaïne en provenance d'Amérique latine qui transite par l'Afrique de l'Ouest, l'ONU DC a lancé une nouvelle initiative pour la répression et l'échange de renseignements dans un certain nombre de pays sur ces deux continents. Le Gouvernement sud-africain a confié à l'ONU DC la mise en œuvre d'un vaste programme de prise en charge des victimes qui a été négocié avec la CEDEAO et financé par elle. En outre, l'ONU DC a lancé deux grandes initiatives de lutte contre le trafic illicite de migrants en Afrique du Nord et en Afrique de l'Ouest. Soucieux d'élargir la collaboration avec les pays d'Afrique de l'Est, l'ONU DC a défini un programme régional pour la période 2009-2011 qui sera lancé avec les États Membres en février 2009. En octobre 2008, un accord de siège a été signé entre l'ONU DC et les Émirats arabes unis pour l'ouverture en 2009 d'un bureau sous-

régional de projet pour les États arabes du Golfe. En outre, l'ONUDC a appuyé la mise en place à Doha du Centre de renseignements en matière criminelle pour les États arabes du Golfe. Tout ceci devrait se traduire par une augmentation considérable du budget en 2009.

3. En Amérique latine et aux Caraïbes, on prévoit une augmentation de 79,5 millions de dollars (157%) pour le fonds du programme contre la drogue, qui passerait de 50,7 millions de dollars en 2006-2007 à 130,2 millions de dollars en 2008-2009. Cette augmentation résulte principalement du grand projet de surveillance des récoltes et de développement alternatif en Colombie, ainsi que de la participation des États aux coûts, par exemple pour la prévention et la prise en charge du VIH/sida au Brésil, le développement alternatif au Pérou et la prévention axée sur les collectivités au Mexique. Dans le domaine de la coopération internationale en matière de justice pénale, un projet de grande envergure de lutte contre le trafic de drogues est également envisagé au Brésil (qui serait financé en grande partie par l'État). Les activités relevant du fonds du programme contre le crime devraient augmenter de 2,2 millions de dollars (132 %), passant de 1,7 millions en 2006-2007 à 3,9 millions de dollars en 2008-2009, avec le lancement d'un certain nombre d'initiatives de coopération internationale en matière de justice pénale destinées à lutter contre la traite des êtres humains au Brésil et au Mexique et en Amérique centrale, et de prévention de la corruption, en particulier au Brésil. En outre, un programme intégré est en cours d'élaboration pour le Mexique, et des programmes régionaux sont en voie de parachèvement pour l'Amérique centrale et des Caraïbes qui devraient porter plus haut le niveau d'exécution en 2009 du portefeuille du programme en matière d'état de droit, de prévention du crime et de réforme de la justice pénale.

4. En Asie de l'Est, en Asie du Sud et dans le Pacifique, on prévoit une augmentation de 1,2 million de dollars (6 %) du fonds du programme contre la drogue, qui passera de 20,7 millions de dollars en 2006-2007 à 21,9 millions de dollars en 2008-2009. Les activités conduites au titre des projets se sont développées en Asie du Sud, en particulier dans le domaine de la prévention et de la prise en charge du VIH/sida; au Myanmar, le portefeuille de projets a progressé de 18% en 2008 en raison du développement des activités en la matière. En Asie de l'Est, l'année 2008 a été marquée par des initiatives positives en ce qui concerne la restructuration et la réorganisation des bureaux dans cette région, et le programme de l'ONUDC en Asie de l'Est devrait se développer en 2009. Toutefois, on observe actuellement pour ce programme les mêmes tendances que celles qui ont été signalées précédemment. Plus précisément, les activités relatives aux projets au Viet Nam et celles qui relèvent du Centre régional de l'ONUDC pour l'Asie de l'Est et le Pacifique à Bangkok ont reculé de 15% et 22,6%, respectivement, depuis 2007. Ces reculs se sont produits dans les domaines du traitement et de la réadaptation des toxicomanes, d'importants projets ayant pris fin en 2007. Il convient de mentionner toutefois que le programme exécuté en République démocratique populaire lao a progressé de près de 46% du fait des activités du type « modes de vie durables ». Pour ce qui est du financement, la Commission européenne et d'autres donateurs ont accru leur soutien financier au programme contre la drogue. Le budget des activités financées au titre du fonds du programme contre le crime augmentera de 0,7 million de dollars (21 %), passant de 3,5 millions de dollars en 2006-2007 à 4,2 millions en 2008-2009.

5. En Asie centrale et en Asie de l'Ouest, on prévoit que de nouveaux partenariats, notamment avec la Banque mondiale, la Commission européenne, le Fonds de l'OPEP pour le développement international et des donateurs bilatéraux entraîneront une augmentation de 15,7 millions de dollars (49%) du budget des activités financées par le fonds du programme contre la drogue, qui passera de 31,9 millions en 2006-2007 à 47,6 millions en 2008-2009. Les programmes qui concernent l'Afghanistan et l'Asie centrale connaîtront une augmentation sensible, à l'instar des portefeuilles de projets en Iran (République islamique d') et au Pakistan qui augmenteront, selon les prévisions, de plus de 100 %. Des projets de coopération internationale ayant trait à la justice pénale, en particulier en Afghanistan, en Iran (République islamique d') et au Pakistan, porteront, dans le cadre du Pacte de Paris, sur le renforcement des contrôles aux frontières, la surveillance des principales voies maritimes de trafic et le contrôle des précurseurs. Les projets de prévention axée sur les collectivités mis en œuvre dans la région vont être étendus à la prévention et la prise en charge du VIH/sida. En Afghanistan, on introduira le développement alternatif dans les provinces qui parviennent à réduire sensiblement ou à éradiquer la culture du pavot à opium et on privilégiera le développement axé sur les districts. On envisage d'accroître, dans ce pays, les moyens scientifiques permettant de surveiller la production d'opium. Pour le fonds du programme contre le crime, la consolidation du programme et l'extension de la couverture se traduiront par une augmentation de 1,6 million de dollars (14,9 %) puisque l'on passera de 10,5 millions de dollars en 2006-2007 à 12,1 millions de dollars en 2008-2009, en raison principalement des activités prévues en matière d'entraide judiciaire et de justice des mineurs en Afghanistan.

6. En Europe centrale et orientale, on prévoit une augmentation de 8,9 millions de dollars (123 %) du fonds du programme contre la drogue, qui passera de 7,3 millions de dollars en 2006-2007 à 16,2 millions de dollars en 2008-2009. Cette progression s'explique par l'important développement des activités de prévention et de prise en charge du VIH/sida que financent les Pays-Bas, la Commission européenne, l'Agency for International Development des États-Unis (USAID) et des donateurs bilatéraux. En Fédération de Russie et dans les États baltes, l'assistance technique est axée sur les programmes de prévention et de prise en charge du VIH/sida pour les usagers de drogues par injection et en milieu carcéral. Dans les Balkans, le portefeuille se répartit entre des projets sur la répression du trafic de stupéfiants, la traite des êtres humains, le contrôle des frontières et le VIH/sida, qui sont mis en œuvre dans toute la région. On prévoit que les activités au titre du fonds du programme contre le crime augmenteront de 0,8 million de dollars (67 %), passant de 1,1 million de dollars en 2006-2007 à 1,9 million en 2008-2009.

7. S'agissant des activités mondiales, on prévoit une augmentation de 13,8 millions de dollars (58 %) du fonds du programme contre la drogue, qui passera de 23,8 millions de dollars en 2006-2007 à 37,6 millions de dollars en 2008-2009. Le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida devrait apporter des financements supplémentaires pour la prévention et la prise en charge du VIH/sida. Un nouveau projet viendra approfondir et relayer l'action menée dans le domaine de l'analyse des menaces et des risques. On prévoit que les projets qui visent à améliorer la collecte de données et l'établissement de rapports s'intensifieront en 2008-2009. On prévoit aussi, suite à l'adoption de la résolution 50/4 de la Commission des stupéfiants intitulée "Amélioration de la qualité et de la performance des laboratoires d'analyse des drogues", un accroissement des

financements dans le domaine des moyens scientifiques et médico-légaux. Les activités du fonds du programme contre le crime devraient augmenter de 57,9 millions de dollars (284 %), passant de 20,4 millions de dollars en 2006-2007 à 78,3 millions de dollars en 2008-2009. Ces augmentations concernent essentiellement la prévention de la corruption.

Affectation des contributions volontaires à des fins spéciales pour les exercices biennaux 2006-2007 et 2008-2009 par thème, région, division et fonds

(en milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues</i>			<i>Fonds des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale</i>			<i>Total Fonds des Nations Unies contre la drogue et le crime</i>		
	<i>2006-2007 (effectif) (1)</i>	<i>2008-2009 (révisé) (2)</i>	<i>Variation en % [(2)-(1)]/(1)</i>	<i>2006-2007 (effectif) (3)</i>	<i>2008-2009 (révisé) (4)</i>	<i>Variation en % [(4)-(3)]/(3)</i>	<i>2006-2007 (effectif) (5)=(1)+(3)</i>	<i>2008-2009 (révisé) (6)=(2)+(4)</i>	<i>Variation en % [(6)-(5)]/(5)</i>
A. Par thème									
1. État de droit ^a	40 366,2	56 225,1	39,3	24 744,0	96 454,1	289,8	65 110,1	152 679,2	134,5
2. Analyse des politiques et des tendances	14 579,7	14 998,7	2,9	87,1	650,9	647,0	14 666,8	15 649,6	6,7
3. Prévention, traitement, réinsertion et développement alternatif	90 735,5	194 796,8	114,7	29 878,0	40 691,5	36,2	120 613,5	235 488,4	95,2
4. Appui aux programmes	1 369,0	2 773,3	102,6	97,6	69,8	(28,5)	1 466,6	2 843,1	93,9
Total	147 050,3	268 793,9	82,8	54 806,8	137 866,3	151,5	201 857,1	406 660,3	101,5
B. Par région									
Afrique et Moyen-Orient	12 739,9	15 268,6	19,8	17 577,3	37 460,0	113,1	30 317,1	52 728,6	73,9
Asie du Sud, Asie de l'Est et Pacifique	20 677,2	21 902,2	5,9	3 457,5	4 180,9	20,9	24 134,7	26 083,1	8,1
Asie centrale et Asie de l'Ouest	31 884,9	47 567,9	49,2	10 541,0	12 113,1	14,9	42 425,9	59 681,0	40,7
Europe centrale et Europe orientale	7 274,1	16 213,3	122,9	1 124,2	1 873,1	66,6	8 398,3	18 086,5	115,4
Amérique latine et Caraïbes	50 675,8	130 226,5	157,0	1 686,5	3 914,1	132,1	52 362,4	134 140,6	156,2
Échelle mondiale ^a	23 798,4	37 615,3	58,1	20 420,3	78 325,1	283,6	44 218,7	115 940,5	162,2
Total	147 050,3	268 793,9	82,8	54 806,8	137 866,3	151,5	201 857,1	406 660,3	101,5
C. Par Division									
Division des opérations	136 538,6	255 904,6	87,4	36 250,5	80 430,5	121,9	172 789,0	336 335,0	94,7
Division des traités ^a	980,5	1 393,5	42,1	10 975,4	46 907,7	327,4	11 955,9	48 301,2	304,0
Division de l'analyse des politiques et des relations publiques	8 738,7	9 613,2	10,0	1 101,6	3 081,8	179,8	9 840,3	12 695,0	29,0
Division de la gestion	792,5	1 276,6	61,1	6 479,3	7 446,4	14,9	7 271,8	8 723,0	20,0
Bureau du Directeur exécutif	-	606,0	100,0	-	-	-	-	606,0	100,0
Total	147 050,3	268 793,9	82,8	54 806,8	137 866,3	151,5	201 857,1	406 660,3	101,5

^a Inclut le fonds subsidiaire pour l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice.

Annexe III

Dépenses inscrites au budget de l'exercice biennal 2008-2009 pour le Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues et le Fonds des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale

A. Changements prévus par source de financement et par principal facteur déterminant

(en milliers de dollars des États-Unis)

	Budget approuvé 2008-2009	Changements prévus				Prévisions révisées
		Taux de change	Ajustement aux coûts standard ^a	Autres changements	Total des changements	
Fonds du programme contre la drogue						
Fonds à des fins générales						
Postes	18 070,1	1 750,3	(984,5)	939,7	1 705,5	19 775,6
Autres objets de dépense	2 363,8	-	-	893,9	893,9	3 257,7
Sous-total	20 433,9	1 750,3	(984,5)	1 833,6	2 599,4	23 033,3
Fonds d'appui aux programmes						
Postes	15 280,4	1 480,1	(1 138,2)	556,3	898,2	16 178,6
Autres objets de dépense	3 284,7	-	-	1 386,1	1 386,1	4 670,8
Sous-total	18 565,1	1 480,1	(1 138,2)	1 942,4	2 284,3	20 849,4
Agents d'exécution externes	798,0	-	-	-	-	798,0
Total du fonds du programme contre la drogue	39 797,0	3 230,4	(2 122,7)	3 776,0	4 883,7	44 680,7
Fonds du programme contre le crime						
Fonds à des fins générales						
Postes	5 754,2	557,4	100,1	(210,0)	447,5	6 201,7
Autres objets de dépense	682,8	-	-	211,1	211,1	893,9
Sous-total	6 437,1	557,4	100,1	1,1	658,5	7 095,6
Fonds d'appui aux programmes						
Postes	5 271,3	510,6	(170,0)	202,5	543,1	5 814,3
Autres objets de dépense	1 432,2	-	-	758,0	758,0	2 190,2
Sous-total	6 703,4	510,6	(170,0)	960,5	1 301,1	8 004,5
Agents d'exécution externes	571,0	-	-	-	-	571,0
Total du fonds du programme contre le crime	13 711,5	1 068,0	(69,9)	961,6	1 959,7	15 671,2
Total général	53 508,5	4 298,4	(2 192,6)	4 737,6	6 843,3	60 351,8

^a Après ajustement pour inflation.

B. Prévisions de dépenses pour 2008 et 2009

(en milliers de dollars des États-Unis)

Élément et catégorie	Dépenses			Budget total révisé 2008-2009	Variation du budget
	Budget initial 2008-2009	Prévues au 31/12/2008	Prévues pour 2009		
A. Organes directeurs					
Budget ordinaire ^a	1 556,6	597,4	1 050,2	1 647,6	91,0
Total, A	1 556,6	597,4	1 050,2	1 647,6	91,0
B. Direction exécutive et administration					
Fonds du programme contre la drogue					
Fonds à des fins générales					
Postes	1 416,1	894,0	747,1	1 641,1	225,0
Autres objets de dépense	253,1	232,1	200,8	432,9	179,8
Sous-total	1 669,2	1 126,1	947,9	2 074,0	404,8
Fonds à des fins spéciales	1 492,9	256,1	349,9	606,0	(886,9)
Sous-total fonds du programme contre la drogue	3 162,1	1 382,2	1 297,8	2 680,0	(482,1)
Fonds du programme contre le crime					
Fonds à des fins générales					
Postes	420,0	282,6	358,8	641,4	221,4
Autres objets de dépense	136,4	50,8	95,6	146,4	10,0
Sous-total, Fonds du programme contre le crime	556,4	333,4	454,4	787,8	231,4
Budget ordinaire ^a	3 250,9	1 575,4	2 171,7	3 747,1	496,2
Total, B	6 969,4	3 291,0	3 923,9	7 214,9	245,5
C. Programme de travail					
1. État de droit					
Fonds du programme contre la drogue					
Fonds à des fins générales: postes	-	230,0	-	230,0	230,0
Fonds à des fins spéciales	3 286,9	564,1	829,4	1 393,5	(1 893,4)
Sous-total, Fonds du programme contre la drogue	3 286,9	794,1	829,4	1 623,5	(1 663,4)
Fonds du programme contre le crime					
Fonds à des fins spéciales ^b	20 764,7	24 847,2	22 060,5	46 907,7	26 143,0
Fonds d'appui aux programmes: autres objets de dépense	-	77,3	77,3	154,6	154,6
Sous-total, Fonds du programme contre le crime	20 764,7	24 924,5	22 137,8	47 062,3	26 297,6
Budget ordinaire ^a	19 406,5	10 380,8	10 192,2	20 573,0	1 166,5
Sous-total, 1	43 458,1	36 099,4	33 159,4	69 258,8	25 800,7

Élément et catégorie	Dépenses			Budget total révisé 2008-2009	Variation du budget
	Budget initial 2008-2009	Prévues au 31/12/2008	Prévues pour 2009		
2. Analyse des politiques et des tendances					
Fonds du programme contre la drogue					
Fonds à des fins générales					
Postes	5 440,1	2 871,8	3 296,9	6 168,7	728,6
Autres objets de dépense	761,5	540,9	509,0	1 049,9	288,4
Sous-total	6 201,6	3 412,7	3 805,9	7 218,6	1 017,0
Fonds à des fins spéciales	6 963,3	3 536,9	6 076,3	9 613,2	2 649,9
Sous-total, Fonds du programme contre la drogue	13 165,0	6 949,6	9 882,2	16 831,8	3 666,8
Fonds du programme contre le crime					
Fonds à des fins générales					
Postes	1 628,6	871,5	642,2	1 513,7	(114,9)
Autres objets de dépense	226,5	169,4	196,3	365,7	139,2
Sous-total	1 855,1	1 040,9	838,5	1 879,4	24,3
Fonds à des fins spéciales	1 488,6	179,6	2 902,2	3 081,8	1 593,2
Sous-total, Fonds du programme contre le crime	3 343,7	1 220,5	3 740,7	4 961,2	1 617,5
Budget ordinaire ^a	6 964,2	3 665,2	3 706,2	7 371,4	407,2
Sous-total, 2	23 472,9	11 835,3	17 329,1	29 164,4	5 691,5
3. Prévention, traitement, réinsertion et développement alternatif					
Siège					
Fonds du programme contre la drogue					
Fonds à des fins générales					
Postes	1 947,7	990,4	1 392,5	2 382,9	435,2
Autres objets de dépense	508,0	150,6	323,3	473,9	(34,1)
Sous-total	2 455,7	1 141,0	1 715,8	2 856,8	401,1
Fonds à des fins spéciales	28 484,5	10 866,0	13 860,0	24 726,0	(3 758,5)
Fonds d'appui aux programmes					
Postes	4 675,3	2 049,1	2 362,0	4 411,1	(264,2)
Autres objets de dépense	313,3	263,8	446,4	710,2	396,9
Sous-total	4 988,6	2 312,9	2 808,4	5 121,3	132,7
Sous-total, Fonds du programme contre la drogue	35 928,9	14 319,9	18 384,2	32 704,1	(3 224,8)
Fonds du programme contre le crime					
Fonds à des fins générales					
Postes	328,0	159,8	180,7	340,5	12,5
Autres objets de dépense	0,0	15,6	15,7	31,3	31,3
Sous-total	328,0	175,4	196,4	371,8	43,8

Élément et catégorie	Dépenses			Budget total révisé 2008-2009	Variation du budget
	Budget initial 2008-2009	Prévues au 31/12/2008	Prévues pour 2009		
Fonds à des fins spéciales	17 947,1	7 767,1	13 122,1	20 889,2	2 942,1
Fonds d'appui aux programmes					
Postes	1 904,2	997,0	1 180,1	2 177,1	272,9
Autres objets de dépense	273,7	125,3	136,3	261,6	(12,1)
Sous-total	2 177,9	1 122,3	1 316,4	2 438,7	260,8
Sous-total, Fonds du programme contre le crime	20 453,0	9 064,8	14 634,9	23 699,7	3 246,7
Budget ordinaire ^a	7 287,2	3 760,0	3 969,2	7 729,2	442,0
Sous-total, Siège	63 669,0	27 144,7	36 988,3	64 133,0	464,0
Terrain					
Fonds du programme contre la drogue					
Fonds à des fins générales					
Postes	7 887,7	4 169,3	3 972,3	8 141,6	253,9
Autres objets de dépense	0,0	26,7	90,4	117,1	117,1
Sous-total	7 887,7	4 196,0	4 062,7	8 258,7	371,0
Fonds à des fins spéciales	121 823,5	107 257,0	123 921,6	231 178,6	109 355,1
Fonds d'appui aux programmes					
Postes	4 735,4	2 508,8	2 841,0	5 349,8	614,5
Autres objets de dépense	2 230,5	1 473,1	1 552,8	3 025,9	795,4
Sous-total	6 965,9	3 981,9	4 393,8	8 375,7	1 409,9
Sous-total, Fonds du programme contre la drogue	136 677,0	115 434,9	132 378,1	247 813,0	111 136,0
Fonds du programme contre le crime					
Fonds à des fins générales					
Postes	2 957,6	1 734,5	1 522,1	3 256,6	299,0
Autres objets de dépense	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sous-total	2 957,6	1 734,5	1 522,1	3 256,6	299,0
Fonds à des fins spéciales	34 611,2	26 777,9	32 763,4	59 541,3	24 930,1
Fonds d'appui aux programmes					
Postes	1 578,5	836,3	947,0	1 783,3	204,9
Autres objets de dépense	743,5	491,0	517,6	1 008,6	265,1
Sous-total	2 322,0	1 327,3	1 464,6	2 791,9	469,9
Sous-total, Fonds du programme contre le crime	39 890,8	29 839,7	35 750,1	65 589,8	25 699,0
Sous-total, Terrain	176 567,8	145 274,6	168 128,2	313 402,8	136 835,0

Élément et catégorie	Dépenses			Budget total révisé 2008-2009	Variation du budget
	Budget initial 2008-2009	Prévues au 31/12/2008	Prévues pour 2009		
Total Siège et Terrain					
Fonds du programme contre la drogue					
Fonds à des fins générales					
Postes	9 835,4	5 159,7	5 364,8	10 524,5	689,1
Autres objets de dépense	508,0	177,3	413,7	591,0	83,0
Sous-total	10 343,4	5 337,0	5 778,5	11 115,5	772,1
Fonds à des fins spéciales	150 308,0	118 123,0	137 781,6	255 904,6	105 596,6
Fonds d'appui aux programmes					
Postes	9 410,6	4 557,9	5 203,0	9 760,9	350,3
Autres objets de dépense	2 543,8	1 736,9	1 999,2	3 736,1	1 192,3
Sous-total	11 954,4	6 294,8	7 202,2	13 497,0	1 542,6
Sous-total, Fonds du programme contre la drogue	172 605,8	127 754,8	150 762,3	280 517,7	107 911,3
Fonds du programme contre le crime					
Fonds à des fins générales					
Postes	3 285,6	1 894,3	1 702,8	3 597,1	311,5
Autres objets de dépense	-	15,6	15,7	31,3	31,3
Sous-total	3 285,6	1 909,9	1 718,5	3 628,4	342,8
Fonds à des fins spéciales	52 558,3	34 545,0	45 885,5	80 430,5	27 872,2
Fonds d'appui aux programmes					
Postes	3 482,6	1 833,3	2 127,1	3 960,4	477,8
Autres objets de dépense	1 017,2	616,3	653,9	1 270,2	253,0
Sous-total	4 499,9	2 449,6	2 781,0	5 230,6	730,8
Sous-total, Fonds du programme contre le crime	60 343,8	38 904,5	50 385,0	89 289,5	28 945,7
Budget ordinaire ^a	7 287,2	3 760,0	3 969,2	7 729,2	442,0
Sous-total, 3	240 236,8	172 419,3	205 116,5	377 535,8	137 299,0
Total, C	307 167,8	220 354,0	255 605,0	475 959,0	168 791,2
D. Appui aux programmes					
Fonds du programme contre la drogue					
Fonds à des fins générales					
Postes	1 378,5	516,7	694,6	1 211,3	(167,2)
Autres objets de dépense	841,2	587,3	596,6	1 183,9	342,7
Sous-total	2 219,7	1 104,0	1 291,2	2 395,2	175,5

Élément et catégorie	Dépenses			Budget total révisé 2008-2009	Variation du budget
	Budget initial 2008-2009	Prévues au 31/12/2008	Prévues pour 2009		
Fonds à des fins spéciales	0,0	507,4	769,2	1 276,6	1 276,6
Fonds d'appui aux programmes					
Postes	5 869,8	2 703,5	3 714,3	6 417,8	548,0
Autres objets de dépense	740,9	563,8	370,9	934,7	193,8
Sous-total	6 610,7	3 267,3	4 085,2	7 352,5	741,8
Sous-total, Fonds du programme contre la drogue	8 830,4	4 878,7	6 145,6	11 024,3	2 193,9
Fonds du programme contre le crime					
Fonds à des fins générales					
Postes	420,0	221,1	228,5	449,6	29,6
Autres objets de dépense	319,9	175,2	175,3	350,5	30,6
Sous-total	739,9	396,3	403,8	800,1	60,2
Fonds à des fins spéciales	4 433,4	4 739,8	2 706,6	7 446,4	3 013,0
Fonds d'appui aux programmes					
Postes	1 788,6	780,3	1 073,5	1 853,8	65,2
Autres objets de dépense	414,9	386,1	379,3	765,4	350,5
Sous-total	2 203,6	1 166,4	1 452,8	2 619,2	415,6
Sous-total, Fonds du programme contre le crime	7 376,9	6 302,5	4 563,2	10 865,7	3 488,8
Budget ordinaire ^a	37 584,5	20 526,0	20 217,2	40 743,2	3 158,7
Total, D	53 791,8	31 707,2	30 926,0	62 633,2	8 841,4

Totaux récapitulatifs

Fonds du programme contre la drogue					
Fonds à des fins générales					
Postes	18 070,1	9 672,2	10 103,4	19 775,6	1 705,6
Autres objets de dépense	2 363,8	1 537,6	1 720,1	3 257,7	893,9
Sous-total	20 433,9	11 209,8	11 823,5	23 033,3	2 599,4
Fonds à des fins spéciales	162 051,2	122 987,5	145 806,4	268 793,9	106 742,7
Fonds d'appui aux programmes					
Postes	15 280,4	7 261,4	8 917,3	16 178,7	898,3
Autres objets de dépense	3 284,7	2 300,7	2 370,1	4 670,8	1 386,1
Sous-total	18 565,1	9 562,1	11 287,4	20 849,5	2 284,4
Agents d'exécution externes	798,0	399,0	399,0	798,0	0,0
Sous-total, Fonds du programme contre la drogue	201 848,2	144 158,4	169 316,3	313 474,7	111 626,5

Élément et catégorie	Dépenses			Budget total révisé 2008-2009	Variation du budget
	Budget initial 2008-2009	Prévues au 31/12/2008	Prévues pour 2009		
Fonds du programme contre le crime					
Fonds à des fins générales					
Postes	5 754,2	3 269,5	2 932,3	6 201,8	447,6
Autres objets de dépense	682,8	411,0	482,9	893,9	211,1
Sous-total	6 437,1	3 680,5	3 415,2	7 095,7	658,6
Fonds à des fins spéciales					
Fonds d'appui aux programmes					
Postes	5 271,3	2 613,6	3 200,6	5 814,2	542,9
Autres objets de dépense	1 432,2	1 079,7	1 110,5	2 190,2	758,0
Sous-total	6 703,4	3 693,3	4 311,1	8 004,4	1 301,0
Agents d'exécution externes	571,0	285,5	285,5	571,0	0,0
Sous-total, Fonds du programme contre le crime	92 956,5	71 970,9	81 566,6	153 537,5	60 581,0
Budget ordinaire ^a	76 049,9	40 504,8	41 306,7	81 811,5	5 761,6
Total général (A+B+C+D)	370 854,6	256 634,1	292 189,6	548 823,7	177 969,1

^a Inclut les ressources du budget ordinaire inscrites aux chapitres 1, 16, 22 et 28F du budget-programme pour l'exercice biennal 2008-2009.

^b Inclut le fonds subsidiaire pour l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice.